

LETTRES AU
"DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'adresseront au papier, de l'encre, un timbre-poste, et à nous une perte de temps, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

L'ECOLE ET
L'AGRICULTURETrois-Rivières, le 8 juin 1920.
Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de vous faire quelques réflexions au sujet des écoles de M. Caron, à propos de l'agriculture et de la désertion de la province dans la province de Québec. Je suis fils de cultivateur et bien loin de rougir de la noble profession de mes parents, je l'admire et l'envie.

Comme j'appartiens à une nombreuse famille et que mes grands frères cultivent les terres que nous avions, on me fit suivre un cours commercial et scientifique. Ma mère désirait beaucoup avoir, parmi ses nombreux enfants un employé de bureau, en fait, elle voulait que je sois un homme, je me suis résigné à mon sort. Et maintenant, je suis assis à la table de bureau qui n'est certes pas la meilleure au point de vue santé et de mes forces physiques. Et voilà comment je suis devenu bureaucrate presque involontaire. S'il y avait eu dans mon comté (le comté de Champlain) une école d'agriculture où j'aurais pu suivre un bon cours tout en vivant près de ma famille, je n'aurais pas déserté la terre pour arpenter 4 fois le jour le pavé de la rue.

Maintenant revenons à nos moutons, c'est-à-dire aux alarmes de notre honorable ministre de l'Agriculture. Si les différents ministres qui ont géré les affaires agricoles de notre belle province depuis l'an de grâce 1896, s'étaient occupés plus de sciences agricoles que de convaincre les électeurs de voter pour eux, nous n'aurions pas eu l'échec de ce genre dont nous souffrons aujourd'hui.

Permettez-moi que je fasse à l'honorable monsieur Caron, quelques suggestions dont il est libre d'ailleurs de ne pas se soucier.

Au lieu de chercher le mal aux branches des arbres, qu'il le cherche à la racine. Je vais expliquer ma pensée plus clairement. Ce qui a contribué pour beaucoup au dépeuplement de nos campagnes, c'est l'enseignement de nos académies commerciales rurales. Il n'y a pas trop d'instruction, mais elle a été distribuée mal à propos. En fait, une dame qui naît entre chez un médecin pour se procurer un remède, afin de guérir une blessure qu'elle s'est faite à la jambe. En lui donnant son ordonnance, l'homme de la science lui dit : Vous appliquerez le médicament à l'endroit où vous vous êtes blessée. Or la dame dans sa simplicité applique le contenu de la bouteille sur la marche de l'escalier. C'est un peu l'histoire de l'enseignement commercial dans nos campagnes. Que le Conseil de l'Instruction Publique envoie des pédagogues experts en cette science subtile. Que notre bon gouvernement emploie une toute petite partie des deniers publics à faire publier des brochures, tracts, circulaires ornés de gravures, plans et devis et qui pourraient avoir pour titre :

"Comment construire sur une ferme."
"Comment construire une maison rurale."
"Ornementation du logement."
"Parterre, jardin et fleurs."
"Le potager rémunérateur."
"Comment tenir une basse-cour."
"Qualités d'une bonne fermière."
Le ministre d'Agriculture devrait se faire l'éducateur de nos populations rurales.

M. Laffitte dont la mémoire est encore si vivace dans le cœur de toutes les vieilles gens du diocèse des Trois-Rivières, alla un jour rendre visite au R. P. S. du couvent d'Yamachiche et aussi à leurs élèves. La réception fut bien cordiale et très solennelle. M. Laffitte entra au couvent au son du piano et des vitals à Monsieur.

Quand la musique eut cessé de faire retentir l'air de ses douces mélodies, Sa Grandeur fit de jolis compliments aux jeunes musiciennes encore en herbe et ajouta : "J'aimerais à voir aussi dans cette salle des roulets et des métiers à tisser, car plus tard le plus grand nombre d'entre vous, deviendrez mères de famille et fermières."

Voilà de l'enseignement pratique, non pas à l'américaine, mais à la canadienne.

Donc, si notre bon gouvernement, dans sa sagesse distributive, jouait à propos d'établir une école d'agriculture dans chacun des 65 comtés du Québec rural, il ferait certainement une œuvre nationale et patriotique. Il devrait établir aussi à côté de ces collèges agricoles des Ecoles Ménagères afin de préparer de vaillantes et intelligentes femmes, pour les fils de cultivateurs. Trop souvent la désertion des campagnes provient de ce que les femmes conseillent à leur mari de vendre leurs terres, parce que dans les villes, ils auront un salaire plus élevé et qu'elles auront moins de travail à faire.

Depuis quelques années la science agricole a fait beaucoup de progrès en notre province grâce à l'intelligente sollicitude de l'honorable ministre de l'Agriculture. Il faut lui en savoir gré et le féliciter de son succès.

Je suis, Monsieur le Directeur, un ami sincère du Devoir, et j'admire les idées saines qu'il répand à profusion à travers notre cher Canada.

Ernest GERVAIS.

Trois-Rivières.

Il y a dix ans

(Le "Devoir", No 130, 11 juin 1910).

M. Henri Bourassa écrit, sous le titre : "Goldwin Smith. — Souvenirs".

Boston, 11. — 30,000 couturières sont en grève.

La ville de Montréal aura des chantiers maritimes.

Sir Charles Hardings succéderait à lord Minto, comme vice-roi des Indes.

Les Etats-Unis achèteraient les îles Canto.

Le premier ministre Botha luttera contre Fitzpatrick dans Pretoria.

Grave différend à la police. Il s'agit d'établir si c'est le chef de police ou le chef de sûreté qui doit être à la tête du service.

Le surintendant de l'agueduc est de retour d'un voyage d'étude.

Une grève en perspective. L'union des maçons réclame 45 sous de l'heure.

Chapman est couronné par l'Académie française pour la seconde fois.

Le départ de M. Guoin

Québec, 11 (D. N. C.). — Malgré les rumeurs qui circulent à Ottawa au sujet de la démission très prochaine de sir Lomer Guoin, comme premier ministre de la province de Québec, il ne semble pas que sir Lomer quitte son poste ces jours-ci.

Sir Lomer, cependant, doit quitter la ville aujourd'hui ou demain, pour la Malbaie, où il passe les vacances et il peut se faire que l'annonce de ce départ ait donné lieu à cette rumeur.

Toutefois, la semaine dernière un député libéral de Québec, qui l'on peut croire assez renseigné, nous a dit que la démission de sir Lomer Guoin serait bientôt annoncée.

La situation actuelle en Russie

Londres, 11. — (S.P.A.). — M. Benjamin Turner, délégué de la mission ouvrière anglaise en Russie, a constaté que la moitié des habitants de la Russie manquent de nourriture, bien que la plupart reçoivent des rations de vivres. M. Turner est revenu de son voyage, avec un autre délégué, le député Thomas Shaw.

"Il ne règne pas de terreur en Russie, a dit M. Turner, sauf celle de la faim, et elle est une vraie terreur surtout dans les villes".

Il y a eu une terreur rouge, cependant, et les chiffres officiels démontrent que 8,500 personnes ont été fusillées, pour la plupart à cause de trahison, derrière les lignes, au cours des campagnes de Dénikine et de Kolchak. Cette terreur a cessé, mais les chefs bolchevistes ont déclaré à M. Turner qu'ils emploieraient la force tant qu'existera la menace d'une contre-révolution et tant que durera la guerre avec la Pologne. Les bolchevistes se disent entourés d'espions et de partisans du vieux régime tsariste.

M. Turner et Shaw ont rapporté de leur voyage en Russie un rapport intermédiaire de la délégation ouvrière, dans lequel ils supplient le gouvernement britannique d'abolir le blocus, de reprendre les relations commerciales, de faire la paix avec la Russie, et de cesser aussi d'aider la Pologne ou tout autre ennemi de la Russie.

Onze automobilistes blessés

Québec, 11. — (D.N.C.). — Onze jeunes gens, ont été blessés, dans un accident d'automobile, hier soir. Louis Ferland, Eugène Martineau et Lucien Gagnon sont grièvement blessés. Ferland perdrait très probablement la vie. Les jeunes gens, membres de la fanfare de la garde indépendante Champlain, revenaient de Neuville, sur le chemin de Sainte-Foye, lorsque leur auto a capoté et a roulé sur eux. Les blessés ont été transportés à Québec.

Visiteur chinois

Vancouver, 11. — Le Dr Tehyi Hsih, une des personnalités les plus en vedette de la Chine moderne, vient actuellement notre pays et se rendra bientôt à Winnipeg, à Ottawa et à Montréal. Le Dr Tehyi est commissaire du travail et du commerce pour le gouvernement chinois et visitera les Etats-Unis et le Canada. Le but spécial de cette visite est de renseigner les marchands et les étudiants en politique de l'Amérique sur les événements qui se passent en Chine.

Pour avoir forgé des chèques

Hawkesbury, 11. — (D.N.C.).

William Clairmont, la victime du jeu des trois cartes, à Ottawa, a été accusé et trouvé coupable devant le magistrat Lawlor, aujourd'hui, d'avoir forgé deux chèques. L'accusé n'avait aucune défense à offrir. Il a été condamné à dix mois de prison, à l'Original. Clairmont est un citoyen des environs de Glensandfield, Ontario. Il porte le bouton de guerre.

Une veuve obtient quinze mille dollars

Québec, 11. — (D.N.C.).

Les jures en cour Supérieure, qui ont entendu la réclamation de dame veuve James Johnson, contre The News Pulp and Paper Co., ont rendu jugement hier soir, James Johnson s'est fait tuer le 13 novembre 1919 à Saint-Raymond, écrasé entre deux rouleaux à papier. Il travaillait pour la compagnie défenderesse. Mme veuve Johnson réclame \$25,000 et elle a obtenu \$15,000.

Me J. P. A. Gravel et Me A. G. Lapeau, représentant la demanderesse.

AU CONSEIL DES ARTS

La distribution des prix hier soir. — Discours de M. Thomas Gauthier, de Mgr de la Durantaye et de M. Athanas David. — Celui-ci souligne l'importance de la spécialisation.

La distribution des prix aux élèves méritants du conseil des Arts et Manufactures, hier soir, a donné lieu à une belle fête au Monument National. La vaste salle était remplie de parents des élèves et d'amis de l'oeuvre. Les élèves du cours de solfège ont exécuté un joli programme musical. Sous la direction du professeur J.-J. Goulet, ils ont rendu "Chanson des pêcheurs de lune", de Hedwidge Chrétien et l'air du "Toreador", avec M. Auguste Paquette, comme soliste. Mlle Fabiola McGowan a chanté un hymne hindoue de H. Bemberg. M. Jules Dubois, violoncelliste, annoncé au programme, n'a pas paru sur la scène.

Sur l'estrade on remarquait MM. Thomas Gauthier, président du conseil; Athanas David, secrétaire provincial; Cyrille F. Delage, Mgr de la Durantaye, Armand Boisseau, député de Saint-Hyacinthe; Charles Marcell, l'évêque J.-P. Dixon, A.-F. Shattford, J.-N.-M. Duff, J.-B.-M. Barthe, N. Saint-Onge, Rodolphe Plamondon, Gustave Comte, Ludger Gravel, le Prud'Homme, Raoul Grohé et J.-P.-L. Bérubé, secrétaire du conseil.

C'est M. Thomas Gauthier qui a ouvert la séance, par un bref discours. Il a déclaré que pour le grandir l'oeuvre éducative du conseil il fallait lui accorder des subsides plus considérables. Il a déclaré que dans le cours de l'année le conseil avait ouvert trois cours, à Lauzon, Joliette et La Tuque. Le nombre des élèves est de près de 3,000, chiffre qui n'a jamais été approché depuis quarante-huit ans.

Mgr de la Durantaye, sur l'invitation du président, prend la parole. Il exprime les regrets de Mgr l'archevêque qui n'a pu assister à cette fête, à cause de son état de santé. Il a félicité professeurs et élèves du conseil et a terminé en déclarant que l'Eglise n'est pas indifférente aux progrès de l'instruction qui assure la moralité de la population.

Le secrétaire provincial a été, le principal orateur de la soirée. M. David a fait un vladoyer en faveur de la spécialisation. Commentant un mot de l'orateur précédent, M. David déclare que l'éducation et l'instruction pour la race sont à la base de la prospérité durable. Sans elles, tout peut-être à la peinture. On peut se spécialiser dans chacune de ces branches. C'est cette spécialisation qu'il faut accomplir dans l'avenir. Nous avons compris qu'il est de toute nécessité de donner tout ce que l'intelligence permet de donner au service de notre province. Le plombier n'est pas un ouvrier ordinaire; il peut se spécialiser et devenir un aide efficace à l'ingénieur sanitaire. Il peut se spécialiser tout comme dans la mécanique, dans la charpenterie, la menuiserie ou autres métiers.

M. David parle ensuite de l'oeuvre du Conseil des Arts et Manufactures et remarque qu'on y donne des cours de toutes sortes, à partir de la plomberie jusqu'à la peinture. On peut se spécialiser dans chacune de ces branches. C'est cette spécialisation qu'il faut accomplir dans l'avenir. Nous avons compris qu'il est de toute nécessité de donner tout ce que l'intelligence permet de donner au service de notre province. Le plombier n'est pas un ouvrier ordinaire; il peut se spécialiser et devenir un aide efficace à l'ingénieur sanitaire. Il peut se spécialiser tout comme dans la mécanique, dans la charpenterie, la menuiserie ou autres métiers.

M. David parle ensuite de l'oeuvre du Conseil des Arts et Manufactures et remarque qu'on y donne des cours de toutes sortes, à partir de la plomberie jusqu'à la peinture. On peut se spécialiser dans chacune de ces branches. C'est cette spécialisation qu'il faut accomplir dans l'avenir. Nous avons compris qu'il est de toute nécessité de donner tout ce que l'intelligence permet de donner au service de notre province. Le plombier n'est pas un ouvrier ordinaire; il peut se spécialiser et devenir un aide efficace à l'ingénieur sanitaire. Il peut se spécialiser tout comme dans la mécanique, dans la charpenterie, la menuiserie ou autres métiers.

M. David parle ensuite de l'oeuvre du Conseil des Arts et Manufactures et remarque qu'on y donne des cours de toutes sortes, à partir de la plomberie jusqu'à la peinture. On peut se spécialiser dans chacune de ces branches. C'est cette spécialisation qu'il faut accomplir dans l'avenir. Nous avons compris qu'il est de toute nécessité de donner tout ce que l'intelligence permet de donner au service de notre province. Le plombier n'est pas un ouvrier ordinaire; il peut se spécialiser et devenir un aide efficace à l'ingénieur sanitaire. Il peut se spécialiser tout comme dans la mécanique, dans la charpenterie, la menuiserie ou autres métiers.

M. David parle ensuite de l'oeuvre du Conseil des Arts et Manufactures et remarque qu'on y donne des cours de toutes sortes, à partir de la plomberie jusqu'à la peinture. On peut se spécialiser dans chacune de ces branches. C'est cette spécialisation qu'il faut accomplir dans l'avenir. Nous avons compris qu'il est de toute nécessité de donner tout ce que l'intelligence permet de donner au service de notre province. Le plombier n'est pas un ouvrier ordinaire; il peut se spécialiser et devenir un aide efficace à l'ingénieur sanitaire. Il peut se spécialiser tout comme dans la mécanique, dans la charpenterie, la menuiserie ou autres métiers.

M. David parle ensuite de l'oeuvre du Conseil des Arts et Manufactures et remarque qu'on y donne des cours de toutes sortes, à partir de la plomberie jusqu'à la peinture. On peut se spécialiser dans chacune de ces branches. C'est cette spécialisation qu'il faut accomplir dans l'avenir. Nous avons compris qu'il est de toute nécessité de donner tout ce que l'intelligence permet de donner au service de notre province. Le plombier n'est pas un ouvrier ordinaire; il peut se spécialiser et devenir un aide efficace à l'ingénieur sanitaire. Il peut se spécialiser tout comme dans la mécanique, dans la charpenterie, la menuiserie ou autres métiers.

M. Barthou accuse M. Clemenceau

Paris, 11. — (S.P.A.). — A une séance du comité des Affaires étrangères de la Chambre des députés, hier, M. Louis Barthou a accusé M. Clemenceau d'avoir délaissé les droits de la France en Mésopotamie.

Le débat devint acrimonieux entre M. Barthou et le capitaine André Tardieu, lorsque celui-ci prit la défense de Clemenceau.

Le travail reprend

Port-Arthur, 11. — Après une grève qui a duré plus de trois semaines, les employés de la Port Arthur Shipbuilding Company sont maintenant retournés au travail. 500 hommes de l'ancien personnel se sont remis au travail avec la même échelle de salaire et les mêmes conditions de travail. Il y a des membres de toutes les unions parmi ceux qui ont repris l'ouvrage. On croit que la plupart de ceux qui ont pris part à cette grève vont se soumettre.

Le juge Archambault est choisi

Ottawa, 11. — (S.P.C.). — Le ministre du Travail a établi un bureau d'arbitrage pour régler le différend entre la compagnie des Tramways de Montréal et ses employés. Le juge J. B. Archambault, de Montréal, a été choisi comme président du tribunal. Les autres membres du bureau sont MM. E. W. Vézina, qui représente la compagnie, et J. A. Woodward, qui défend les intérêts des employés.

Dixième année. — 1er prix, R. M. A. Gunning; 2ème, Mlle Marguerite Desmarais; Mention: Mlle Marie Bonchard, C. Pélouquin, M. S. Beck, Léonide Rousseau, M. S. Brown, Doland Desormeaux, P. C. Tison, Miss B. Richstone, E. S. Marroto, Albert Gervais.

Première année. — 1er prix, Ernest Myles; 2ème, Miss Minnie Dunn; Mention: Révérend Frère Frédéric, Mlle Lumina Bissonnette, Miss Kathleen Cunningham, J. A.

Laframboise, J. Savard, B. Mayman, A. Corbin, Mlle Eugénie Saint-Onge, A. Manucci, E. F. Smiley, Mlle Maria Lortie, W. Dubuc, A. Dutton. Dessin d'architecture. — Deuxième année. — 1er prix, Arthur Aubin; 2ème Charles Carraway. Mention: John Litwack. Première année. — 1er prix, Lucien Gibeau; 2ème, Ulysse Saint-Aubin. Mention: Jean Dési, Léopold Hamelin, Jacob Fegan, Emilien Gaulin.

Dessin mécanique. — Monument National. — Deuxième année. — 1er prix, F. G. Hamel; 2ème, Charles Henrichson. Mention: Léo Tremblay. Première année. — 1er prix, F. P. Renaud; 2ème, C. Herscovitch. Mention: H. B. Harrison.

Dessin mécanique. 147 rue Charbon. — Quatrième année. — 1er prix, H. Neale. Troisième année. — 1er prix, A. Birnie. Deuxième année. — 1er prix, W. Dawe; 2ème, H. Favreau. Mention: J. Eeskine. Première année. — 1er prix, H. T. Welsh; 2ème, W. Neale. Mention: W. C. Jude.

Dessin Mécanique : Usines "Angus". — 1er prix, Ernest Thomas; 2ème, William W. Morrison.

Modelage. — Hors concours: E. Aubin, Mlle Eugénie Gervais, N. Poirier, Rodolphe Duguay, H. B. Mayman, Dr Louis Gross, Mrs E. L. Judah. Troisième année et d'après nature : 1er prix, Mme E. de M. Giguère; 2e, A. Gosselin. Deuxième année : 1er prix, Mme Hector Desjardins; 2e, Miss Lily Sack. Mention: Henri Famélat, Emile Famélat, Mme B. A. Bastien. Première année : 1er prix, Pierre Chauvrière; 2e, Mlle Alice Nolin et Mlle Yvonne Clément. Mention: Miss L. McDonald.

Lithographie. — 1er prix, G. A. Gariépy; 2e, A. Emile Carrière. Mention: J. G. Proulx, M. Marquis, F. Conway, Nap. LeFebvre, R. Jodoin.

Peinture d'enseignes. — Deuxième année : 1er prix, L. H. Cadieux; 2e, Charles P. Rawson. Première année : 1er prix, Auguste Leblanc; 2e, James Humphries. Menuiserie. — Première année : 1er prix, Maxime Malo; 2e, Arthur Thaw; 3e, Ernest Hénault. Mention: Ulric Primeau, Léopold Hamelin.

Charpenterie. — Première année : 1er prix, Ulric Robert. Plomberie. — Théorie. — 1er prix, Geo. Wallace; 2ème prix, Léopold Brunette, présenté par le professeur Joseph Duhamel.

Plomberie pratique. — 1er prix, Joseph St-Hilaire, présenté par le professeur G. Brissot; 2ème, Euclide Tremblay. Mention: N. H. Fletcher, Emile Lecompte.

Coupe-dames-soir. — 1er prix, Mlle Fortunée Charlebois; 2ème, Mlle Laure Jetté; 3ème, Mlle Rosa Moïse. Mention honorable: Mlle Eva Girard, Lucie Laurence, Rose Beaudoin.

Couture-dames-soir. — 1er prix, Mme Henri Coallier; 2ème, Mlle Gabrielle Desmarais; 3ème, Mlle Blanche Parent. Mention honorable: Mlle Lucette Jetté, Mme B. Drollet, Mme E. Black.

Confection de chapeaux-dames-soir. — 1er prix, Mlle Germaine Bastien; 2ème, Mlle A. Desjardins; 3ème, Mme F. Despatie, présentée par la directrice, Mlle G. M. Kake. Mention honorable: Mlle C. Tinkler, Mlle D. Jodoin, Béatrice Dutil, Mme N. Grandmont.

Solfège. — Quatrième année, 2ème prix, J. L. P. Brisset; troisième année, 1er prix, Mlle Régina Perreault; 2ème, Mlle Emilia Boivin, Juliette Marcoux; deuxième mention honorable: Mlle Norma Bibaud, Adrienne Pelletier, Donald Matie, Eugénie Viau; deuxième année, 2ème prix, Mlle Irène Léger; première mention honorable, Mlle Thérèse Perreault; deuxième mention honorable: Mlle Cécile Perreault, Marcel Bernard, Mlle Bertha Rogers, Mlle Aurina Méroue. Première année, 1er prix, Mlle Gabrielle Desmarais, Hélène Desparois; 2ème, Mlle Emily Renstadi, Mlle Anita Rolland, A. Pepin; première mention honorable, Mlle Laurina Guay, Alfred Benoit; deuxième mention honorable: Mlle Marie-Jeanne Jobin, Annette Boivin, Anna Jeannotte, Germaine Guay, Joseph Willman, Donatien Chapleau, Mlle Gabrielle Rolland.

Solfège. — Quatrième année, 2ème prix, J. L. P. Brisset; troisième année, 1er prix, Mlle Régina Perreault; 2ème, Mlle Emilia Boivin, Juliette Marcoux; deuxième mention honorable: Mlle Norma Bibaud, Adrienne Pelletier, Donald Matie, Eugénie Viau; deuxième année, 2ème prix, Mlle Irène Léger; première mention honorable, Mlle Thérèse Perreault; deuxième mention honorable: Mlle Cécile Perreault, Marcel Bernard, Mlle Bertha Rogers, Mlle Aurina Méroue. Première année, 1er prix, Mlle Gabrielle Desmarais, Hélène Desparois; 2ème, Mlle Emily Renstadi, Mlle Anita Rolland, A. Pepin; première mention honorable, Mlle Laurina Guay, Alfred Benoit; deuxième mention honorable: Mlle Marie-Jeanne Jobin, Annette Boivin, Anna Jeannotte, Germaine Guay, Joseph Willman, Donatien Chapleau, Mlle Gabrielle Rolland.

Solfège. — Quatrième année, 2ème prix, J. L. P. Brisset; troisième année, 1er prix, Mlle Régina Perreault; 2ème, Mlle Emilia Boivin, Juliette Marcoux; deuxième mention honorable: Mlle Norma Bibaud, Adrienne Pelletier, Donald Matie, Eugénie Viau; deuxième année, 2ème prix, Mlle Irène Léger; première mention honorable, Mlle Thérèse Perreault; deuxième mention honorable: Mlle Cécile Perreault, Marcel Bernard, Mlle Bertha Rogers, Mlle Aurina Méroue. Première année, 1er prix, Mlle Gabrielle Desmarais, Hélène Desparois; 2ème, Mlle Emily Renstadi, Mlle Anita Rolland, A. Pepin; première mention honorable, Mlle Laurina Guay, Alfred Benoit; deuxième mention honorable: Mlle Marie-Jeanne Jobin, Annette Boivin, Anna Jeannotte, Germaine Guay, Joseph Willman, Donatien Chapleau, Mlle Gabrielle Rolland.

M. Barthou accuse M. Clemenceau

Paris, 11. — (S.P.A.). — A une séance du comité des Affaires étrangères de la Chambre des députés, hier, M. Louis Barthou a accusé M. Clemenceau d'avoir délaissé les droits de la France en Mésopotamie.

Le débat devint acrimonieux entre M. Barthou et le capitaine André Tardieu, lorsque celui-ci prit la défense de Clemenceau.

Le travail reprend

Port-Arthur, 11. — Après une grève qui a duré plus de trois semaines, les employés de la Port Arthur Shipbuilding Company sont maintenant retournés au travail. 500 hommes de l'ancien personnel se sont remis au travail avec la même échelle de salaire et les mêmes conditions de travail. Il y a des membres de toutes les unions parmi ceux qui ont repris l'ouvrage. On croit que la plupart de ceux qui ont pris part à cette grève vont se soumettre.

Le juge Archambault est choisi

Ottawa, 11. — (S.P.C.). — Le ministre du Travail a établi un bureau d'arbitrage pour régler le différend entre la compagnie des Tramways de Montréal et ses employés. Le juge J. B. Archambault, de Montréal, a été choisi comme président du tribunal. Les autres membres du bureau sont MM. E. W. Vézina, qui représente la compagnie, et J. A. Woodward, qui défend les intérêts des employés.

Dixième année. — 1er prix, R. M. A. Gunning; 2ème, Mlle Marguerite Desmarais; Mention: Mlle Marie Bonchard, C. Pélouquin, M. S. Beck, Léonide Rousseau, M. S. Brown, Doland Desormeaux, P. C. Tison, Miss B. Richstone, E. S. Marroto, Albert Gervais.

Première année. — 1er prix, Ernest Myles; 2ème, Miss Minnie Dunn; Mention: Révérend Frère Frédéric, Mlle Lumina Bissonnette, Miss Kathleen Cunningham, J. A.

LA SESSION
D'OTTAWA

(Suite de la 1ère page)

toujours. Il ne s'agissait pas de parler de l'égalité au moment où ces ordres ont été adoptés, s'écrie-t-il; il ne s'agissait pas de savoir si l'on reconnaissait des usines fermées, mais si on ferait geler des familles.

La discussion s'est continuée quelque temps, puis on a pris le vote, tous les progressistes présents votant avec le gouvernement. Le vote a été de 99 à 50.

Le bill des chemins de fer pourvoyant à la construction de certains embranchements au Canadian Nord, dans l'ouest, n'a pas été tout seul. Il a été lourdement piloté par le docteur Read qui n'est pas un habile manoeuvrier. Il use trop de sa grosse voix, jamais lasse, il est trop complaisant, essaie de répondre à toutes les questions. Comme le silence de feu M. Cochrane était plus rapide que toutes ces explications qui n'expliquent rien! Dans la foule des discours qui ont été prononcés en comité, il faut en signaler deux surtout. M. G. Hill (Pontiac), a dénoncé cette pratique de construire des chemins de fer dans des régions où les lignes ne peuvent payer leurs frais, parce que ces améliorations sont dictées bien plus par des considérations politiques que par l'intérêt du pays.

M. Currie est allé plus loin encore. Il a demandé que le gouvernement cesse de faire la lutte au C. P. R. en mettant ses tarifs tellement bas que chaque exercice financier des chemins de fer nationaux se solde par un déficit de cinquante millions. Comment veut-on réduire la dette et attirer les immigrants au pays, tant que ce régime-là continuera? Il propose de mettre dehors (et M. Currie est un unioniste), tous les politiciens politiques qui sont à la tête des chemins de fer canadiens et de mettre à leur place comme dans les chemins de fer américains des experts, des ingénieurs ou des gens versés dans les administrations ferroviaires. C'est le meilleur moyen d'assurer l'administration économique de nos voies ferrées. Puis la seconde chose à faire après ce ménage dans le personnel, c'est de relever les taux de façon à ce que le revenu égale le chiffre des dépenses.

Ici M. Boivin qui, suivant son habitude, présidait le comité, a remarqué que la discussion engagée sur un bill bien déterminé s'était écartée du sujet jusqu'à discuter la question de nationalisation. Pareille discussion ne peut se poursuivre qu'avec le consentement unanime de la Chambre. La Chambre, ou plutôt la droite, de refuser aussitôt son consentement, mais la discussion n'en a pas moins continué de s'en aller à la dérive bien que le ministre ait rappelé à chaque instant qu'on aura toute la faculté de discuter la question de construire des embranchements dans les autres parties du pays quand il demandera le vote de ses crédits à la Chambre.

M. Sinclair et M. D. D. Mackenzie tiendraient beaucoup à voir des embranchements construits dans l'Est. Mais le ministre n'a rien promis. Quant aux députés de Prince-Albert et des environs, ils assurent que les nouvelles lignes alimentent le Grand-Nord et seront très payantes. Le ministre lui-même paraît croire qu'elles alimenteront surtout la popularité très déclinante du gouvernement unioniste dans l'Ouest.

M. MacMaster, de Brome, appuyé par M. Fielding, a proposé que l'on fasse disparaître toutes les chartes des chemins de fer de l'Etat, qu'on fonde toutes les lignes en une seule, que, pour les nécessités de la charte, on ne donne qu'un seul nom : "Chemins de fer nationaux" à toutes les lignes de l'Etat.

Le ministre a déclaré cette suggestion très opportune.

A six heures, on discutait toujours le bill des chemins de fer et on n'avait fait guère de progrès.

Le bill du ministre des chemins de fer est resté en panne et on a étudié à la reprise de ce soir le bill traitant des aliments pour bestiaux. Or certains députés, notamment ceux de l'Ouest, s'intéressent aux aliments des bestiaux comme s'il s'agissait d'une augmentation d'impôt. L'un d'eux, M. Sutherland, unioniste de l'Ontario, a trouvé moyen de prononcer un discours de deux heures là-dessus. C'est lui qui a été cause que le ministre des finances n'a pas pu faire passer ce soir ses amendements à la taxe sur les objets de luxe.

D'après ce projet de loi, le ministre de l'agriculture pourra réglementer la vente et l'inspection des produits de commerce pour l'alimentation des animaux.

On a adopté ensuite quelques amendements importants au code criminel. On voit dans ces amendements tracés de l'inquiétude du gouvernement qui craint toujours que l'on conspire contre lui. Ainsi un sujet britannique pourra continuer de posséder sans permis un fusil de chasse, mais il n'aura pas le droit d'avoir en sa possession, sans l'autorisation du maire ou d'un magistrat de police un fusil à air comprimé, à revolver ou la loi a pour but de contrôler la vente des armes à feu — ou à air — qui a pris des proportions alarmantes dans certaines parties du pays.

D'après ces mêmes amendements, quiconque signe une ou emploie une déclaration assermentée qu'il sait être fautive est passible d'une amende de \$500; l'âge de consentement d'une mineure est porté de 16 à 18 ans. Un patron qui séduit un de ses employés âgé de moins de 18 ans, sera passible de deux ans de prison.

Un autre amendement important imite les profits des paris au cours de 3 à 7 pour cent sur un total de 20 à 50,000 dollars pour les associations de course; les paris ne peuvent se faire qu'en vertu du système du pari mutuel.

La peine du fouet s'appliquera désormais non seulement dans les cas de viol mais dans les cas de tentative de viol.

Un accusé ou le procureur-général dans la province de Québec pourront obtenir qu'on donne, suivant le cas, changement de juré, ou dictation dans le cas où il n'y aurait



Vêtements
marque
Society

Articles de
haute qualité
pour hommes

Nouveaux Styles d'Été

Les vêtements de la marque Society sont sans pareils comme valeur. La réputation de cette célèbre marque n'est plus à faire. Faites votre choix aujourd'hui dans notre assortiment de vêtements d'été. Depuis \$38.50.

SPECIAL — Chemises Jaeger maintenant en vente à des prix spéciaux — en soie et laine et en soie Taffetas.

Sous-vêtements d'été
Nouvelles cravates

Chaussettes légères
Belles chemises d'été

A prix raisonnables

MORIN FRÈRE

Marchands de vêtements et d'articles pour hommes
5 EST, RUE STE-CATHERINE
PRES BOUL. ST-LAURENT

Nouveaux Disques Français

enregistrés par

LE COLUMBIA

par

Joseph Saucier, Mme Thibaudau, Emile Gour, Louis Chartier, Mlle Lussier, ainsi que par l'incomparable Elzéar Hamel et le fameux diseur Conrad Gauthier.

Les deux menteurs... par Elzéar Hamel 10 pouces, \$1.00.
Lettre d'amour de Tit-Noir... par Elzéar Hamel 10 pouces, \$1.00.
Anges du paradis... par Emile Gour 10 pouces, \$1.00.
Mél... par Emile Gour 10 pouces, \$1.00.
Chanson à boire...

CALENDRIER

DEMAIN, SAMEDI, 12 JUIN 1920
SAINT CYRIN

Lever du soleil, 4 heures 16.
Coucher du soleil, 7 heures 42.
Lever de la lune, le matin, 1 h. 12.
Nouvelle lune, le 16, à 8 heures 47 minutes du matin.

SUR LA SCÈNE FÉDÉRALE

Il est de plus en plus question de l'alliance Crerar-Lapointe. — M. Gouin après avoir démissionné à Québec, entrerait dans l'arène fédérale. — Le Québec attend des concessions.

(Spécial au "Devoir")
Ottawa, 11. — Il est de plus en plus question, à Ottawa, ces jours-ci, de remaniements politiques graves et à brève échéance. Les correspondants politiques suivent de près la partie engagée. Celui du *Globe*, qui tient ses informations de très haut lieu, dans le parti libéral, télégraphiait à son journal, il y a quelques heures, deux dépêches, dont voici la substance (elles ont paru hier matin) : M. Borden s'en irait dès après la session, comme le *Devoir* l'a déjà dit cette semaine — et remplacerait M. Perley à Londres, à moins qu'il ne préfère Washington. M. Gouin quitterait aussi son poste, à Québec. Cela ne saurait tarder, il paraît même que si M. Fielding eût été choisi comme chef du parti libéral à Ottawa, l'an dernier, M. Gouin serait venu à Ottawa comme son principal lieutenant. Le correspondant du *Globe* rappelle un récent article du *Soeill*, qui prêche le rapprochement avec l'élément anglais et une toute récente note du *Citizen* d'Ottawa qui dit que le Québec s'en tient maintenant à une représentation d'allures indépendantes et qui donnera son appui aux gens qui lui feront le plus de concessions. Au sujet du départ de M. Gouin, le correspondant du *Globe* écrit : "Sir Lomer Gouin sort de la politique provinciale avec un grand prestige et beaucoup d'influence. On sait d'avance qu'il sera fort bien accueilli dans les cercles financiers de Montréal."

LE CABINET RENNER DEMISSIONNE

Vienne, 11 (S. P. A.). — Le cabinet autrichien, dont le chef est le Dr Karl Renner, chancelier, a donné sa démission.
Le Dr Renner a présenté la démission de son cabinet un peu après minuit, la nuit dernière, à la suite d'une conférence du cabinet avec les représentants du parti so-

LES OUVRIERS IRLANDAIS SONT UNIS

Dublin, 11. — (S. P. A.). — Le conseil exécutif du parti ouvrier irlandais et le Congrès des unions ouvrières ont publié un manifeste dans lequel ils promettent leur appui aux cheminots et aux dockers, de Dublin.
"Toutes les armées de l'Empire ne nous forceront pas à devenir traités à notre pays", dit le manifeste. Ce document demande à tous les hommes et à toutes les femmes

L'intégrité de l'Albanie Allen proposé comme candidat

Washington, 11 (S. P. A.). — La province de Korissa, au sud de l'Albanie, redevient possession de l'Albanie. Les troupes françaises ont évacué cette province. C'est la première fois que les Albanais rentrent en possession de tout leur territoire national depuis le mois de décembre 1919 alors que l'armée française d'Orient avait occupé le sud de l'Albanie dans sa campagne contre l'Autorité Hongroise. Les Italiens occupent encore le port de Valona qui appartient à l'Albanie. Les Grecs massent leurs troupes le long de la frontière de la province de Korissa et dans le nord de l'Épire dans l'intention manifeste de s'emparer de ces régions à la première occasion. Les Albanais sont cependant déterminés à défendre l'intégrité de leur territoire jusqu'à la dernière goutte de sang.

Nos manufacturiers sont bien reçus

Victoria, Colombie-Britannique, 11. — (S. P. A.). — Les manufacturiers canadiens ont été, hier soir, les hôtes de M. et de Mme R. P. Butchart. Les manufacturiers de l'Est passeront la journée du 15 juin à Saskatoon et celle du 16, à Winnipeg. Ensuite ils repartiront pour leurs foyers respectifs.

Un arrangement avantageux

Calgary, Alberta, 11. — (S. P. A.). — Les propriétaires de mines de charbon de l'Alberta ont conclu un arrangement, hier soir, avec les *United Mine Workers of America* en vertu duquel les mineurs auront droit à une augmentation de salaire de 27 cent pour les travailleurs de jour; cette augmentation sera rétroactive au 1er avril. Elle comprend une augmentation préliminaire de 14 sous, qui a été accordée au mois de janvier dernier.

Nouveau cabinet en Italie

Londres, 11. — (S. P. A.). — Une dépêche de Rome envoyée à l'*Exchange Telegraph* dit que le roi Victor-Emmanuel a demandé à M. Giovanni Giolitti, ancien premier ministre, de former un nouveau cabinet pour remplacer le ministère Nitti qui a démissionné mercredi.

C'est un conservateur, avec un petit c. Peut-être s'en irait-il au conservatisme, avec un grand C. Dans ce cas, il y aura un nouveau groupement des troupes québécoises. Ernest Lapointe, qui a remplacé le vieux chef à Québec, est un progressiste. Son libéralisme est de l'école vigoureuse et progressiste... Lapointe et Crerar sont des amis personnels intimes. Ils s'admirent et s'estiment mutuellement. Si Borden sort et si un autre que Meighen le remplace, les politiciens et les coulisiers à Ottawa chercheront à se recruter des amis dans la députation québécoise. Sir Lomer Gouin, libéré des attaches du premier poste dans la politique provinciale, peut passer au service des grands intérêts financiers. Lapointe mènera les forces du groupe progressiste et il y a tout à parier que s'il a besoin d'aide extérieure, l'homme de l'Ouest qui dirige les *Fermiers-Unis* lui donnera un coup de main. Il se peut fort bien qu'il y ait des élections avant la fin de 1921 ou en 1922.

Ces prédictions sont fondées sur autre chose que de simples racontars et il se joue ici, ces jours-ci, dans la coulisse, une très grosse partie. On a pu, il y a quelque temps, faire des gorges chaudes au sujet de la nouvelle disant qu'il y avait, dans les rangs libéraux, un mouvement contre MM. Gouin et Mackenzie King. Pourtant, cette nouvelle est en train de passer dans le champ de la réalité.

cial-démocrate. Le différend a surgi au sujet d'un décret du ministre de la Guerre, concernant la discipline de l'armée. Cette dernière question a été soulevée à l'assemblée nationale, hier, par les socialistes chrétiens.
On croit qu'un nouveau cabinet de coalition sera formé en attendant les élections.

d'Irlande de prêter leur concours aux grévistes de Dublin. Il dit qu'il faut des milliers de livres sterling chaque semaine pour sustenter les grévistes.
Les cheminots ont jusqu'ici refusé de conduire les trains qui transportaient des munitions. À Dingle, dans le comté de Kerry, des cheminots ont refusé de conduire un train qui transportait des soldats. Ces soldats ont été forcés de descendre.

Allen proposé comme candidat

Chicago, 11. — (S. P. A.). — Le gouverneur Allen, de Kansas, a présenté le gouverneur Wood comme candidat à la présidence des États-Unis. Il a dit que c'était l'homme préféré du peuple américain. Il faut un homme d'affaires à la tête des États-Unis, a dit le gouverneur Allen. C'est-à-dire qu'il a appelé la carrière du général Wood comme gouverneur de Cuba et le travail accompli par lui durant la guerre. "C'est l'homme du moment", a dit le gouverneur Allen, en parlant du général Wood.

Vols avec effraction

Plusieurs vols avec effraction ont été commis la nuit dernière. Au restaurant de M. Poulos, 115 rue Bernard, Cent dollars sont disparus du tiroir-caisse. Les filous ont brisé la boîte du téléphone pour y prendre 888. Il manque aussi des paquets de cigarettes.

Arrestation au palais

Le détective Gorman se promenait dans le corridor du rez-de-chaussée au palais, lorsqu'il a rencontré un individu recherché par la sûreté depuis longtemps. Il l'a prestement appréhendé. L'individu avait une grande quantité de morphine dans un sac caché sous ses habits. Le maniaque sera traduit au recorder demain pour avoir été trouvé en possession de drogues.

Employés de banque

Une assemblée générale des membres de l'Association Canadienne des Commis de Banque, section française, aura lieu ce soir, à la chambre No 11, du Monument National.
Le Comité Exécutif a résolu de commencer la séance à 8 h. 30 précises et d'ajourner à 10 h. 30, à moins d'un vote des deux tiers de l'assemblée favorisant l'étude complète de l'ordre du jour.
Tous les membres sont donc priés d'assister et surtout de se rendre à temps s'ils veulent participer au vote de mesures importantes qui les intéressent tous.

MANDAMUS REFUSÉ

Mme MARY USEKOVET N'OBTIENDRA PAS QUE LA CITE LUI LIVRE UN CERTIFICAT DE PERMIS DE COCHER. — DES DOMMAGES LEGERES. — EN REVISION.

Mme Mary Usekovet, par requête présentée par l'entremise de son procureur, demandait à la Cour de pratiquer l'émission d'un bref de "mandamus" contre la cité de Montréal, afin de l'obliger à lui livrer un certificat de permis de cocher pour le poste situé à l'angle des rues Saint-Jacques et Desrivières. Elle alléguait qu'elle n'avait pu obtenir une recommandation du chef de police Bélanger, bien qu'elle l'ait méritée.

Le juge Coderre n'a pas admis les prétentions par la demanderesse. D'après les règlements de la cité de Montréal, deux conditions sont nécessaires pour obtenir un permis de cocher. Il faut d'abord un certificat de recommandation du chef de police. Celui qui veut en obtenir une doit ensuite payer la somme de \$10 au trésorier de la ville. Elle-même, dans sa requête, qu'elle n'a pu obtenir le certificat de recommandation. Aujourd'hui d'ailleurs, il serait impossible d'accorder, à la requérante, le permis qu'elle demandait, vu qu'il a été accordé à un autre et que tous les postes de cet endroit sont déjà occupés. Il est vrai que Mme Usekovet a juri de son permis une partie de l'année, mais cela ne lui donne pas le droit de l'obtenir pour la seconde partie. La ville de Montréal n'est pas obligée légalement de le continuer, et rien n'oblige le chef Bélanger à accorder la recommandation, s'il ne le juge pas à propos.

Pour toutes ces raisons, le juge Coderre a refusé l'émission du bref de "mandamus" contre la cité de Montréal, parce qu'il n'y a aucun fait dans la cause qui puisse donner ouverture à ce droit.

DES DOMMAGES POUR \$40

M. Louis-G. Leclerc avait dirigé, contre M. Georges Tanguay, une action en dommages pour lui réclamer la somme de \$999. Il alléguait, dans sa déclaration, qu'il était agent d'assurance et qu'il avait toujours juri de l'estime du public. Dans le but malicieux de lui nuire et de lui faire du tort, le défendeur aurait affirmé, chez M. Georges Leduc, en présence de plusieurs personnes, que M. Leclerc ne payait pas ses dettes, que les permis qu'il émettait ne valaient rien et qu'il gardait en sa possession l'argent que lui confiaient les assurés. Selon le défendeur, il y avait de grands risques à courir en faisant affaires avec le demandeur. M. Leclerc estimait à \$999 les dommages que lui avaient causés les paroles du défendeur.

M. Georges Tanguay, qui est lui-même agent d'assurances, soutenait, dans sa défense, que le demandeur lui avait fait tort en diffamant la compagnie qui l'employait. Le défendeur aurait affirmé seulement que le demandeur avait certaines négligences à se reprocher, sans plus insister.

Le juge Tellier a jugé ce débat, ce matin. Comme le demandeur avait prouvé des dommages pour environ \$40, et que l'enquête a prouvé que le défendeur avait légèrement tort, le savant juge a condamné celui-ci à payer à M. Leclerc cette somme de \$40. Il devra acquiescer aussi les frais de la cause.

Entre socialistes

Berlin, 11. — (S. P. A.). — Un des chefs du parti socialiste majoritaire M. Philippe Scheidemann, ne veut pas s'allier au parti du peuple. Il est plutôt en faveur d'une coalition avec les socialistes indépendants. Le nouvel ambassadeur d'Allemagne à Tokio, le Dr Solf, est parti pour le Japon. Il espère rétablir les relations avec le Japon.

Les bolcheviki avancent toujours

Londres, 11 (S. P. A.). — Dans la région de Kiev, sur la rive droite du Dnieper, les bolcheviki continuent à repousser l'ennemi. Sur la rive gauche du Dnieper, près de la gare de Daritsa, les rouges ont mis l'ennemi en déroute.

Train retardé par une avalanche

Calgary, Alberta, 11 (S. P. A.). — Les trains de l'Ouest du Pacifique Canadien, qui avaient été retenus durant quelques jours, par une avalanche, sont arrivés à Calgary, hier soir.

Les amis d'occasion

Un nommé Armand Beausoleil visitait le parc Dominion, hier. Il s'amusa fort quand deux individus l'ont approché. Il s'en est allé avec ces deux amis d'occasion et parvenus à la Longue-Pointe, ils l'ont brutalement assailli. La victime trop crédule en une amitié aussi subite et désintéressée, a été frappée à coups de gâchette. Des passants ont recueilli le malheureux dont l'état n'a cependant pas nécessité son transport à l'hôpital. La police recherche les agresseurs.

BELLE FÊTE AU COUVET DE ST-HUBERT

ON CÉLÈBRE LE CINQUANTE-NAIRE DE LA MAISON.

Saint-Hubert, 11 (D. N. C.). — Les Religieuses du Bon-Pasteur du pensionnat de Saint-Hubert, célèbrent aujourd'hui le cinquantième anniversaire de la fondation de leur couvent. Cet avant-midi a été chanté une grand-messe solennelle par Mgr L.-A. Dubuc, curé de Saint-Jean-Baptiste, et supérieur ecclésiastique des Religieuses du Bon-Pasteur. Le sermon de circonstance a été donné par le R. P. Langlais, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, de Saint-Hyacinthe. Cet après-midi, à 2 heures 30, vœux solennels et Salut du Saint-Sacrement avec chant du *Te Deum*. Ce soir, il y aura illumination du village de Saint-Hubert, feux d'artifice, chants patriotiques, etc.

Demain après-midi, à 2 heures 30, les élèves actuelles du pensionnat donneront une séance dramatique et musicale. Cette séance sera répétée, lundi, à 1 heure 30, pour les enfants de la paroisse et autres, ainsi qu'à 7 heures 30, dans la soirée.

Entente conclue

Ottawa, 11. — La conférence qui se tient actuellement entre des représentants du Canada et des Antilles, est pratiquement terminée. On en est venu à une entente sur plusieurs points importants, particulièrement pour l'extension du commerce. Les délégués demandent que le tarif préférentiel entre le Canada et les Antilles soit étendu à plus de marchandises, que le service de transports océaniques établi entre les deux pays soit amélioré et que les facilités de communications par câbles télégraphiques soient encore augmentées.

Les délégués des Antilles voudraient que le tarif réciproque de préférence qui est actuellement de 20 pour cent soit porté à 50 pour cent et l'entrée libre de toutes les marchandises qui servent à l'alimentation.

Les représentants des Antilles ont aussi déclaré que leur pays était prêt à supporter toutes les pertes qui seraient occasionnées par l'établissement de nouvelles lignes océaniques par le gouvernement canadien, pour faire la navette entre les Antilles et le Canada, si ces lignes ne sont pas aujourd'hui en communication directe.

Les délégués des Antilles laisseront Ottawa, ce soir. Ils passeront la fin de la semaine à Niagara et reviendront ici mardi prochain. Dans l'intervalle, les délégués canadiens soumettront à notre gouvernement les projets adoptés à cette conférence.

Le tour d'Europe par les airs

Paris, 11 (S. P. A.). — Le lieutenant Henri Rogel, l'as français qui a accompli dernièrement une heureuse envolée au-dessus de la Méditerranée, a pris son envolée aujourd'hui pour faire le trajet de Paris à Varsovie sans arrêt.
Ce voyage sera la première étape d'une envolée "autour de l'Europe". L'itinéraire du lieutenant Rogel est Paris, Bucarest, Constantinople, Athènes, Rome et Paris. Il espère faire le voyage en sept jours.

Le blé argentin

Buenos-Ayres, 11 (S. P. A.). — Le gouvernement argentin a levé provisoirement l'embargo qui a été placé sur l'exportation du blé, le semaine dernière. Les exportateurs devront cependant déposer quatre pesos par tonneau, comme surtaxe. Quelques exportateurs ont déjà déposé la surtaxe et ont recommencé le chargement des navires. La Commission anglaise du blé s'oppose à cette surtaxe; elle prétend que les contrats qui ont été faits avant l'imposition de l'embargo ne sont pas sujets à la surtaxe. Certains exportateurs veulent soumettre la question de la constitutionnalité de cette surtaxe aux cours argentines.

Le cinéma en plein air

Ce soir, si le temps le permet, sera donnée la première représentation en plein air de la pellicule *Samson nos bêtes*. C'est une initiative de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, à laquelle les autorités municipales accordent leur concours appuyé. Un médecin du bureau d'hygiène fera des commentaires appropriés. La représentation commencera probablement à 9 heures, angles des rues Visitation et Bonaparte.

Un arrêté qui cause du mécontentement

Washington, 11 (S. P. A.). — Le récent arrêté ministériel du gouvernement anglais, décrétant que les aubains qui désirent s'engager dans le Royaume-Uni devront, pour pouvoir pénétrer en territoire britannique, avoir un permis d'engagement du ministre du Travail anglais, provoque des commentaires de mécontentement de la part des Américains qui vont travailler en Angleterre.
L'ambassadeur des États-Unis à Washington a porté la question à l'attention du gouvernement britannique.

M. GOMPERS EST REVENU

LE PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION AMÉRICAINE DU TRAVAIL REPRENDRAIT LE FAUTEUIL CE MATIN AU THÉÂTRE SAINT-DENIS DISCOURS DE M. GLEN E. PLUMBS.

La Fédération américaine du Travail continue tranquillement de siéger en congrès. M. Samuel Gompers, président, est revenu de Chicago et il occupait le fauteuil à la séance de ce matin. M. Gompers n'a fait aucune déclaration relative à son voyage de trois jours. La séance a commencé à 10 heures seulement. M. Frank Morrison a donné, dès l'ouverture, lecture des télégrammes reçus depuis la veille. M. E. Henderson, de Colorado, envoie un message demandant que la F. A. du Travail ne s'immisce pas dans les questions politiques et surtout ne constitue pas un parti politique ouvrier.

Lecture est aussi donnée d'une lettre de M. l'abbé McShane, curé de Saint-Patrice, invitant les délégués catholiques à assister, dimanche, à la messe célébrée à Saint-Patrice.

Plusieurs nouvelles résolutions, dont l'une demandant aide et secours pour les débauchés de New-York en grève, sont ensuite présentées avec la permission générale des délégués. Il est nécessaire maintenant que les délégués obtiennent la permission de présenter une nouvelle résolution, car le délai pour la présentation des résolutions est expiré depuis plusieurs jours déjà.

Le président demande ensuite si certains comités sont prêts à présenter leurs rapports. Les réponses sont rares. Le comité des métiers de la construction est prêt à tion 93, présentée par les délégués donner son rapport sur la résolution John Coiffled et W. Leonard, de l'Association unie des plombiers et des poseurs d'appareils de chauffage. Cette résolution demande que la F. A. du T. fasse tout en son pouvoir pour inciter les directeurs des hôpitaux, des écoles, des manufactures et autres maisons publiques à poser tous les appareils nécessaires pour prévenir les incendies. La résolution demande qu'une législation soit établie en ce sens. La motion est adoptée à l'unanimité. Aucun autre comité n'étant prêt à se rapporter, M. Glenn E. Plumbs, auteur du système d'administration des chemins de fer américains qui porte son nom, porte la parole aux délégués à ce sujet.

M. GLEN E. PLUMBS

M. Plumbs dit que l'honneur qu'on lui fait de porter la parole aux délégués réajailit plus sur le système préconisé que sur sa propre personne. L'orateur donne ensuite les principes d'économie qu'il tient pour vrais.
Il prouve que ceux qui doivent avoir l'administration des chemins de fer, ce sont ceux qui s'y connaissent comme les employés de ces chemins de fer. Les systèmes d'administration passés, ont abouti à des insuccès. L'administration privée a abouti au profitage et à l'administration publique a abouti au vol et au bouleversement des voies de transport. M. Plumb dit que son système évitera tous les inconvénients passés et qu'il assurera la prospérité de la nation.

M. Plumbs fait remarquer qu'en passant l'administration de chemins de fer, il n'a pas l'intention de blâmer la politique actuelle du gouvernement canadien. Il ne s'occupe que de la question des chemins de fer américains. Celle-ci, il dit la connaître à fond pour l'avoir étudiée sérieusement.

Les chemins de fer ont été mis sous le contrôle du gouvernement en janvier 1918. La propriété privée avait été un insuccès. Il y avait congestion générale. L'industrie était en danger et la guerre pouvait être perdue. Après l'armistice, vint la question de trouver un autre système pour faire fonctionner les chemins de fer.

De trois choses, l'une; ou les chemins de fer seraient mis entre les mains des propriétaires privés; ou ils seraient gardés sous le contrôle gouvernemental; ou un autre plan serait soumis à la nation.

Les chefs des Fraternités de chemin de fer firent une conférence à ce sujet. La proposition de M. Glenn E. Plumb, qui avait étudié la question, fut sérieusement considérée. On en conclut que le système Plumb était le meilleur.

Ce système prévoit l'achat des chemins de fer par le public qui en gardera la possession. Les chemins de fer seront administrés par des représentants du public. Le gouvernement achèterait les actions à l'aide des bons qui porteraient un intérêt de 4 1/2 à 5 pour cent.

Deux millions d'employés de chemin de fer sont en faveur de ce projet.

Le gouvernement remettrait l'administration de ces chemins de fer entre les mains d'un bureau de 15 directeurs, dont cinq nommés par le président des États-Unis pour représenter le public, cinq élus par les membres de l'exécutif et cinq élus par les deux millions d'employés.

Cette corporation n'aurait pas pour but de faire des profits. Elle administrerait les chemins de fer, en chargeant les plus bas taux possibles. Cette corporation aurait autorité sur tous les voies de transport. Elle fixerait les gages; elle construirait de nouvelles voies et achèterait l'équipement nécessaire. Les taux du fret seraient fixés par l'*Interstate Commerce Commission*.

Les revenus réalisés seraient employés à solder les dépenses, à payer l'intérêt sur la dette, à maintenir une service efficace, à faire l'achat des actions sur une base de 34 cents. Dans le cas d'un succès, celui-ci

UN VIEUX CONTRAT VIEND D'EXPIRER

LA CIE MONTREAL WATER & POWER CÈSSE D'APPROVISIONNER L'EAU LE QUARTIER DE LORIMIER.

Depuis hier, à minuit, les citoyens du quartier de Lorimier sont desservis par l'aqueduc municipal; à ce moment expirait le contrat qui liait la ville à la Compagnie *Montreal Water & Power* depuis l'annexion de la municipalité de deLorimier, en 1906.

Le changement grève d'autant l'aqueduc de la ville qui doit maintenant fournir l'eau à dix-huit mille consommateurs de plus, lesquels absorbaient un million et demi de gallons par jour. Les citoyens seront aussi bien approvisionnés et payeront les mêmes prix qu' auparavant.

Pour compenser, les ingénieurs de l'aqueduc ont mis en opération les usines de Cartierville, lesquelles peuvent fournir un rendement moyen d'un million de gallons par jour et approvisionner Cartierville et Saint-Laurent, jusqu'à lundi, l'aqueduc de Montréal donnait l'eau à ces deux municipalités excentriques, à même le réservoir à haute pression.

La ville n'a pas jugé bon de renouveler le contrat à cause des prix élevés que la compagnie aurait exigés pour fournir l'eau. Jusqu'ici, la ville payait 12 sous et demi le mille gallons par jour, soit \$187.50 par jour pour desservir le quartier de Lorimier, ou \$68,437.50 par année.

Afin de ne pas surcharger les citoyens de ce quartier, la ville a assumé la tâche de leur fournir l'eau elle-même, et cela à des conditions plus avantageuses que la *Cie Montreal Water & Power*.

La censure en Italie et en Roumanie

Washington, 11. — (S. P. A.). — On mande d'Europe qu'une censure très étroite a été établie en Italie et en Roumanie. On ne donne aucun détail sur l'organisme de cette censure. Les dernières dépêches reçues de Roumanie, laissent entendre que ce dernier pays s'efforcera à la Pologne pour combattre les bolcheviki russes.

A la convention de Chicago

Chicago, 11. — (S. P. A.). — Le premier tour de scrutin sera probablement pris cet après-midi. Les votes se partageront entre MM. Wood, Johnson et Lowden.

Les partisans de Wood disent qu'il obtiendra une majorité de plus de 300 voix; il en faut 493 pour élire élu candidat. Les partisans des autres candidats sont très actifs et sont optimistes sur le résultat du vote.

Le sénateur Lodge a déclaré qu'il ne croyait pas que le candidat à la présidence serait nommé à temps pour permettre de prendre le vote sur le choix d'un candidat à la vice-présidence.

Chicago, 11. — (S. P. A.). — La délégation du Vermont au congrès républicain a envoyé un télégramme au gouverneur Clement, du Vermont, lui demandant de convoquer une session spéciale de l'assemblée législative dans le but de ratifier l'amendement relatif au suffrage féminin.

Encore pris

On relate que Laurent Deléglise, illustré ici par une célèbre cause de drogues, il y a quelques années, a été arrêté à Hull. On l'accuse d'avoir tenté de corrompre un agent de la police fédérale.

serait payé, la moitié au gouvernement, l'autre moitié, aux employés. Si les profits du gouvernement excèdent 5 pour cent, les taux de transports seraient abaissés en conséquence. Ce système aiderait à repandre l'émulation chez les employés. Tout travailleur de la sorte serait actionnaire. Les officiers, de même. Les surplus iraient au gouvernement et aux employés au lieu d'aller aux capitalistes. L'opinion publique serait également bien représentée.

Dans le cas de différends sur les salaires, le Bureau des Directeurs se prononcerait. Le bureau de la fixation des salaires, composé de 5 représentants des employés et de 5 représentants de l'exécutif, serait aussi saisi de la question. Dans le cas d'un appel, le Bureau des Directeurs se prononcerait.

Les cours de justice fixeraient la valeur des chemins de fer; le plan Plumb estime que les chemins de fer ne doivent être évalués qu'au deux-tiers de ce que réclament les propriétaires.

Les avantages que l'on réclame sont les suivants: consolidation de la propriété; réduction des trop hauts salaires; renvoi des officiers inutiles; diminution des dépenses; réclamation inutile; éloignement de la politique.

Wall Street, d'après ce plan, serait mis dehors.
M. Glenn Plumb a été très applaudi. On lui a voté une motion de remerciements et il a été résolu, qu'après l'impression de son discours dans le rapport du Congrès, un comité discuterait les résolutions à prendre pour assurer la mise en opération du plan proposé.

Quelques résolutions sont ensuite introduites, après discussion.
Ce soir les délégués seront les hôtes du cinéma Holman. Il y a programme spécial.

DEMAIN

BEAU ET CHAUD

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 70
Aujourd'hui minimum... 65
Même date l'an dernier... 75
Même date l'an dernier... 60
BAROMETRE
8 h. du matin, 29.75; 11 h., 29.77; 1 h. de l'après-midi, 29.79.

UN MILLION EN AUGMENTATION

LA VILLE ACCORDE DEPUIS JANVIER LA SOMME DE \$1,108,210. EN RELEVEMENT DE SALAIRES AUX DIVERS EMPLOYÉS MUNICIPAUX. LES POLICIERS ET LES POMPIERS EN ONT REÇU LA MOITIÉ.

Depuis le commencement de l'année ou plus exactement depuis la préparation du budget de 1920, les administrateurs ont consenti à des relevements ou rajustements de salaires, s'élevant à la somme de \$1,108,210.

M. Gaudet, commissaire du service civil, donne, dans un rapport officiel, la répartition des sommes ainsi distribuées; on remarquera que les policiers et les pompiers absorbent le plus fort montant, soit \$550,000. Le communiqué se lit comme suit:

1. \$373,585. — Avant que le budget de 1920 fût préparé, un système uniforme de salaires a été établi et tous les employés ont été classés en conséquence. D'après ce système, le salaire de plusieurs employés a été augmenté, conformément à l'échelle de salaires autorisée, au montant de \$373,585 et, dans les cas où les salaires payés à cette époque excédaient le maximum fixé par la classification, aucune réduction n'a été effectuée. Le boni de 1919 a été inclus dans le calcul des nouveaux taux. De cette manière, une forte majorité d'employés reçurent une augmentation de salaire à compter du 1er janvier 1920.

2. \$550,000. — Une enquête a été faite relativement aux salaires des policiers et des pompiers et des augmentations accordées à tous les grades à compter de la date ci-dessus. Le coût de ces augmentations, y compris celles accordées aux employés de l'incinération, s'éleva à \$550,000 en plus du montant déjà mentionné.

3. \$75,000. — Une somme de \$75,000 fut votée en augmentations au personnel de l'aqueduc après la grève qui eut lieu en janvier 1923, et une réorganisation complète a été conduite aux stations de pompage et au système de distribution. Les mutations, classées, et employés reçurent une augmentation substantielle, après une enquête des salaires perçus par les employés de maisons commerciales de la ville.

4. On a soumis à l'étude le salaire d'employés qui ont fait du service militaire durant la guerre et, ayant tenu compte de leur service, on leur accorda première considération quant aux nominations.

5. Les gages des journaliers, en général, ont été augmentés de 20 à 32 sous de l'heure durant les mois de janvier et février et une augmentation proportionnée a été aussi accordée aux pointeurs et contremaîtres de la voirie, de même qu'aux charretiers, en avril.

6. Un rajustement de salaires et gages des mécaniciens et chauffeurs des ateliers municipaux et du garage municipal fut aussi effectué et des rétributions plus élevées furent autorisées durant le cours du mois d'avril.

7. Une augmentation aux infirmières du service d'hygiène et du département de police a été autorisée en mai, au montant de \$6,625.00.

8. La majorité des ingénieurs et dessinateurs reçurent aussi une augmentation proportionnée aux taux courants.

9. Le 25 mai 1920, une nouvelle augmentation des gages des journaliers, en général, de 32 1/2 à 37 1/2 a été accordée. Les employés d'environ quarante-trois (43) catégories, entre autres, les balayeurs, les surveillants, les nettoyeurs de rues, des égouts, les jardiniers, les contremaîtres des rues, des égouts et de l'incinération, les gardiens et quelques inspecteurs en bénéficièrent. Il est impossible de préciser exactement le coût de ces augmentations vu les changements qui se feront dans le personnel d'ici la fin de l'année. Un montant de \$103,000 a été voté pour défrayer ces dépenses.

10. Depuis le 1er janvier, un grand nombre de salaires ont été rajustés, et d'autres le seront encore d'ici à quelques mois.

Au Mexique

Mexico, 11. — (S. P. A.). — Le général Alvarado, secrétaire Intérieur de la Trésorerie, annonce que

TRIBUNAUX CIVILS

LE BREF NE SERA PAS ÉMIS

LA REQUÊTE DE DAVID ROSEN, AUX FINS D'OBTENIR UN BREF D'HABEAS CORPUS, EST RENVOYÉE. — LE JUGE ARCHER ACCORDE \$166 DE DOMMAGES.

Le juge Coderre, en Cour de pratique, a renvoyé, hier après-midi, la requête de David Rosen qui demandait un bref d'habeas corpus afin d'attaquer la légalité d'une sentence de la Cour des sessions et d'obtenir son élargissement. David Rosen est accusé d'avoir fraudé aux cartes, et il attend maintenant sa sentence.

Le requérant alléguait qu'il y avait eu des irrégularités, lorsqu'il a fait son option pour un procès expéditif et que l'acte de condamnation portait le nom de Thomas Rosen.

Le juge Coderre a renvoyé la requête en se basant sur un jugement de la Cour d'appel, dans une cause de Goldberg vs le Roi. Cette jurisprudence établit que, lorsqu'un juge de paix de Montréal a entendu un procès sur une offense qui tombe sous sa juridiction, rendu jugement sur une accusation qui relève de son tribunal, un juge de la Cour supérieure n'a plus le pouvoir, quand on demande que soit maintenu un bref d'habeas corpus, de déterminer si ce jugement est légal ou non.

DOMMAGES ACCORDES

Le juge Archer, a accordé, hier après-midi, \$166 de dommages à Jean-Louis Wilkie sur une action intentée contre M. Bolvert, afin de se faire rembourser le prix d'un "Victrola" et d'autres effets qui avaient été volés dans la chambre du demandeur.

La cause était semblable à celle que le juge Marchand a décidée, mercredi passé. La responsabilité comme dépositaire, de celui qui loue des chambres, est la même que celle de l'hôtelier, et dans ce cas, ce sont les articles 1814 et 1816 du code civil qu'il faut appliquer.

ACTION MAL FONDÉE

Au mois de juillet 1917, M. J. D. Pettigrew envoyait, de Montréal, à Matane, par les chemins de fer nationaux du Canada, un coffre d'outils qui n'arriva pas à destination avant le 5 octobre suivant. M. Pettigrew dirigea aussitôt une action contre le gérant général des chemins de fer, afin de lui réclamer la somme de \$400 pour les dommages que lui avait causés cette négligence.

Le juge Archer a renvoyé cette action, hier après-midi. Il appert, en effet, d'après le propre témoignage du demandeur, qu'il n'a pas eu besoin de ses outils pendant l'espace de temps où ils ont été perdus. Si la compagnie n'a pas tenu son engagement, il est impossible de l'attribuer à la fraude. M. Pettigrew ne pouvait pas prévoir, non plus, les dommages qu'il réclamait à l'heure où l'obligation a été contractée et toutes ces raisons l'empêchent d'avoir gain de cause.

Chemin de fer National du Canada

Spécial Saint-Laurent vers les plages du fleuve. Afin d'accommoder leurs nombreux clients qui se dirigent vers les plages du bas du fleuve, le Chemin de fer National du Canada annonce que le service du Spécial Saint-Laurent sera de nouveau en service comme suit:

VERS L'EST. — Laissant Montréal (gare Bonaventure), 8.10 p.m., heure du méridien de l'Est, et 9.10 p.m., l'heure de l'économie de la lumière, les lundis, mercredis et vendredis, commençant vendredi le 18 juin, avec wagon-lits de Montréal à Rivière-du-Loup, Cacouna et Montréal à la plage Métis, via Mont-Joli et le chemin de fer Canada & Gulf Terminal, dû à la plage de Métis à 7.55 a.m.

VERS L'OUEST. — Le Spécial Saint-Laurent, de la plage Métis, à 7.40 p.m., méridien de l'Est, le dimanche, mardi et jeudi, à commencer de dimanche le 20 juin et arrivera à Montréal à 7.40 a.m.

Du 10 de juillet au 22 août, le service du Spécial Saint-Laurent sera les lundis et vendredis de Montréal, et les mardis et dimanches de la plage Métis, et trois voyages par semaine, à partir du 23 août à dimanche le 9 septembre inclusivement.

Billets et renseignements complets au bureau de l'agent des voyages, en ville, 230 rue Saint-Jacques, ou chez l'agent du Chemin de fer National du Canada, le plus rapproché. (rec.)

CHOSSES MUNICIPALES

UNE SOURCE DE BONS REVENUS

LA VILLE PERCEVRA CETTE ANNÉE UNE SOMME DE \$450,000, DE LA TAXE DES AMUSEMENTS — UN TIERS EST DISTRIBUÉ AUX HÔPITAUX ET AUX MAISONS DE CHARITÉ — DIVERS.

La ville terminera, le 1er juillet, sa première année d'administration de la taxe des amusements; elle percevra de cette source — une somme de \$450,000, dont un tiers sera distribué aux hôpitaux et aux institutions de charité.

Apparavant, c'était le gouvernement provincial qui en absorbait la plus grande partie, après avoir déduit de chaque billet de taxe le sou du pauvre, qu'il remettait à la ville pour être partagé entre les institutions de charité. Le 1er juillet 1919, il a laissé à la ville le soin de percevoir toute la taxe, avec cette différence que c'est la métropole qui bénéficie maintenant, pour des fins d'administration, du surplus du sou du pauvre. Malgré les instances multipliées des directeurs d'hôpitaux et de maisons de charité, les administrateurs ne semblent pas résolus à distribuer l'impôt entier à ces mêmes institutions.

La ville a perçu, durant la première période de juillet-décembre 1919, la somme \$220,783, et durant les cinq premiers mois de 1920, la somme de \$191,733, ainsi répartie:

Janvier	36,857
Février	36,857
Mars	41,570
Avril	38,870
Mai	34,863
Total	\$191,733

Comme on le sait, la taxe varie de un sou à dix sous, selon la valeur du billet d'entrée; et un sou seulement est alloué aux hôpitaux et aux maisons de charité; la ville retire le reste et paye les frais de perception.

Outre cette taxe, la ville distribue à même ses revenus une somme de \$300,000 par année aux hôpitaux et aux diverses institutions de charité.

Actuellement, il y a 60 théâtres et cinémas à Montréal, et une vingtaine de salles de danse. L'hiver dernier, il y a eu jusqu'à 160 lieux d'amusements ouverts dans notre ville, y compris une dizaine de patinoires. Tous ont payé leurs contributions et leur part de la taxe à la ville.

A L'AQUEDUC

Les récentes améliorations conduites aux usines de l'aqueduc ont coûté la somme de \$27,062.27 dont \$24,613.22 à la Cie Hall Engineering Works, et \$2,449.05, à la Canadian Vickers.

De plus, les ingénieurs de l'aqueduc ont dépensé un de leurs collègues, M. A. C. Read, à Cincinnati, pour s'enquérir du fonctionnement de la pompe électrique qui doit remplacer la vieille pompe No 6. Une somme de \$200 a été votée pour défrayer le voyage de M. Read.

DES EXPERTS

La ville a retenu les services de plusieurs experts comme témoins dans certaines poursuites devant les tribunaux.

Ainsi MM. Fit James Browne et A. H. Lapiere agissent comme témoins-experts dans la cause de la Montreal Light, Heat and Power vs la Cité au sujet de l'évaluation de la propriété de la compagnie située à l'angle des rues Saint-Catherine et de la Montagne.

Les honoraires de ces témoins-experts seront de \$50 chacun, la somme de \$100.00 nécessaire à cette fin devant être imputée sur le fonds de réserve.

MM. J. E. Vanier, W. S. Lea, James A. Burnett et Arthur Surveger comparaitront comme ingénieurs-experts dans les causes de la Montreal Light, Heat & Power Company vs la Cité, la Montreal Public Service Corporation vs la Cité et la Montreal Water & Power Company vs la Cité, au sujet de l'évaluation des propriétés de ces compagnies. Les honoraires de ces ingénieurs-experts seront de \$75.00 par journée de travail de 6 à 7 heures chacune, le montant nécessaire pour payer ces honoraires devant être imputé sur le fonds de réserve.

DIVERS

La commission accorde le contrat pour la fourniture de 51,600 tonnes de charbon anthracite Bred's Eve à The Harl and Adair Coal Company, Ltd., au prix de \$5.84 la tonne de 2,000 livres, payable en fonds canadiens, f.o.b. voie d'évitement de l'aqueduc. Le

FAITS DIVERS

VICTOR DUPUIS EST GRACIÉ

LE CONdamné A MORT RESTE RA QUINZE ANS AU PENITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL — 3 ANS POUR 48 HEURES — SON ETAT EST PRECAIRE — MORT SUBITE.

Victor Dupuis, qui attendait dans la cellule des condamnés à mort, l'exécution de la sentence prononcée contre lui, par le juge Dési, au terme de mars, a appris, hier soir, de ses procureurs que le cabinet avait commué sa condamnation. Il sera conduit au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul où il passera quinze ans. Dupuis a été trouvé coupable du meurtre du soldat Patrick Leahy, dans la nuit de Noël dernier. Il devait être pendu, vendredi prochain, et les vingt mille signatures d'une requête en sa faveur n'empêchent personne de s'inquiéter de la lenteur du cabinet à répondre à la supplique. Le cabinet a dû recommencer toutes les procédures et peser les allégations des avocats de la défense. Le juge Dési lui-même avait recommandé Dupuis à la clémence du gouvernement. Ce n'est pas la première fois que la peine capitale est commuée une semaine avant la pendaison, mais c'est la première fois qu'un condamné à l'échafaud obtient quinze ans de pénitencier. Ordinairement, on le condamne à l'emprisonnement perpétuel.

Victor Dupuis sera conduit à Saint-Vincent-de-Paul, dès que les documents seront arrivés du ministère de la justice.

ON RETROUVE LE FUGITIF

Paul Jarry, qui s'est évadé du pénitencier, a été retrouvé, hier soir, sur la ferme de M. Joseph Jamin, de Saint-Janvier. Il s'est donné comme un gueux, sous le nom de Napoléon Gauthier, cherchant de l'ouvrage. Le fermier, intrigué par la présence du jeune traud, avait résolu de mettre à l'épreuve son ardeur au travail en le faisant travailler quelques jours. Mercredi, il est allé à la gare et a entendu parler de l'évasion d'un pensionnaire de Saint-Vincent-de-Paul dont on avait envoyé la description. Il a reconnu son nouvel employé, et il a alors demandé à l'agent de la gare de téléphoner au pénitencier. Le sous-préfet J. D. Fitzgibbon est parti avec des gardes et ils ont arrêté le fugitif couché dans une grange. Il n'a pas opposé de résistance. Paul Jarry sera accusé d'évasion. La pénalité, pour cette offense, est de deux ans. Jarry perdra le bénéfice du temps gagné pour bonne conduite, de sorte qu'il devra racheter 48 heures de liberté volée par un nouveau séjour de trois ans au bagne.

FRAPPE PAR UN TRAMWAY

En sortant du Loew, hier après-midi, un vétérinaire du nom de William Seelay, s'est fait frapper par un tram allant vers l'ouest, alors qu'il venait de passer derrière un char filant vers l'est. On a appelé l'ambulance de l'hôpital Victoria dont les chirurgiens ont constaté que l'état du vétérinaire était critique. Il souffre d'une fracture du crâne. On n'a pu trouver l'adresse du patient.

FRAPPE PAR UNE AUTO

Roger Bolduc, 9 ans, 555, rue Visitation, a été renversé par une auto alors qu'il jouait à la balle dans la rue. Il venait de prendre sa balle sous une voiture arrêtée, quand l'accident est survenu. Le charretier a recueilli la victime qu'il a conduite à l'hôpital Notre-Dame. Les chirurgiens déclarent que le garçon souffre d'une fracture de la jambe gauche et de sérieuses blessures internes.

SON ETAT S'AMÉLIORE

Napoléon Lévesque, pompier, qui s'est fracturé le crâne en tombant du troisième étage de l'école Champlain incendiée, revient à la santé. On a cru d'abord qu'il n'y avait plus d'espoir, mais soudain sa condition s'est améliorée.

JAMBE DISLOQUÉE

En se penchant sur l'allège d'une fenêtre du second, 1043^e est, rue Dorchester, Joseph Blais, âgé de

charbon devra être pesé sur les balances de la ville.

M. Hughes Cléroux, commis au département des estimateurs, Mlle Julia de Buck, infirmière au service des maladies contagieuses, et M. Adolard Brouillette, préposé aux fournaises des bains publics, ont offert leur démission, laquelle a été acceptée.



Les morsures des moustiques et des mouches ne vous ennuieront pas si vous faites usage de Zam-Buk. Ce baume fait d'herbes molles fin à l'irritation, aspire le poison et empêche l'inflammation. Zam-Buk est aussi ce qu'il y a de mieux contre insulations, éruptions dues à la chaleur, ampoules, piqûres d'insectes, coupures et toute maladie de peau. Gardez-le à la main à votre maison d'été comme remède d'urgence contre toute blessure. Chez les pharmaciens et dans les magasins, 50 c. la boîte.



treize ans, s'est disloqué une jambe. Il souffre de contusions internes. La victime est à l'hôpital Notre-Dame.

MORT A LA SUITE D'UNE SYNCOPÉ

Albert Quince, 50 ans, 9, rue Argyle, a été foudroyé par une syncopé alors qu'il travaillait au haut d'un échafaudage. Des témoins ont recueilli le cadavre pour le faire transporter à la morgue. Il travaillait pour la Creighton Candy Co. Enquête du coroner aujourd'hui.

ARRETEE ICI

La police locale a arrêté une nommée Mary Parson, de Hull, accusée d'avoir, en cette ville, obtenu de l'argent grâce à de fausses représentations. Un détective de Hull doit venir chercher cette femme aujourd'hui.

Chemin de fer Pacifique Canadien

TRAIN SPECIAL POUR LES COURSES DE BLUE BONNETS

Tous les jours de semaine, du mercredi 9 juin au mercredi 16 juin inclusivement, le chemin de fer Pacifique Canadien, fera circuler un train spécial, de la gare Windsor, directement à la piste de course de Blue Bonnets, à 1 h. 40 p.m., heure de l'économie de la lumière. Au retour, le train quittera la piste immédiatement après la dernière course, pour la gare Windsor.

Le train spécial arrêtera à Westmount à l'aller et au retour.

Pour éviter la congestion aux guichets des billets, les voyageurs sont respectueusement priés de tenir prêt le montant exact de change dont ils ont besoin. (Rec.)

Une expérience

Middlebury, Vermont, 11 (S. P. A.) — Albert Houghton, a été condamné à deux ou trois ans de pénitencier, pour avoir été trouvé coupable de deux vols d'habits avec effraction. Le condamné qui est le fils du Rév. O. H. Houghton, de Wallingford, a déclaré pour se justifier de son action, qu'il avait fait ce vol, afin de juger si la police locale était aussi habile que la police militaire, qui fait partie du corps des cadets du collège Middlebury, et dont il a le commandement. Le jeune homme a obtenu une réponse à ses dépens.

De retour de Sibérie

Winnipeg, 10 (S. P. C.) — Une troupe de 5,000 Tcheco-Slovaques, venant de Sibérie, est passée à Winnipeg, ce matin. Ces soldats se dirigent vers Valcartier. On s'attend à ce qu'ils soient repatriés vers la mi-juillet. A Winnipeg, plusieurs centaines d'entre eux ont paradé dans les rues.

Reprenez votre emprise sur la santé

LE FER NUXATÉ Maître reconstruteur de la vigueur du sang

aide à faire des hommes forts et solides et à donner aux femmes la santé et la beauté. 2,000,000 de personnes le prennent chaque année. Consultez votre médecin ou votre droguiste.

Toronto, 11. — Sir Thomas White,

Aux Communes anglaises

Londres, 11 (S. P. C.) — Le premier ministre Lloyd George a annoncé à la Chambre, hier matin, qu'on avait demandé aux États-Unis, s'ils désiraient être représentés dans le comité chargé de négocier avec la Russie soviétique et qu'ils n'avaient pas encore donné de réponse.

Le gouvernement a été averti par une dépêche venant de Chine, que les perspectives d'un renouvellement de l'alliance anglo-japonaise étaient excellentes. On ne peut rendre publiques les communications à ce sujet.

On reprendra la discussion du bill de l'Irlande, lundi et mardi prochain. La discussion sur Amritsar sera reprise mercredi. Le vote sur la Ligue des Nations sera pris jeudi.

Le bill des Armes a été demandé des restrictions sur la vente et l'usage de celles-ci, a subi la seconde lecture.

M. White retourne à sa profession

Toronto, 11. — Sir Thomas White,

MAGNIFIQUE COLLECTION DE BLOUSES

A un Rabais de 25%



Les plus ravissantes modèles, les plus exquises couleurs, les plus excellents tissus. Dessinées par les meilleurs manufacturiers du Canada et des États-Unis.

Georgette — Crêpe de Chine — Voile

Grandeurs 34 à 44 dans le lot.

En vente à un rabais de 25%

Goodwin — Au premier.



ESSAYEZ LA MAGNÉSIE POUR LES DERANGEMENTS D'ESTOMAC

Elle neutralise l'acidité de l'estomac, empêche la fermentation des aliments, la formation d'aigreurs ou de gaz dans l'estomac, et l'indigestion provenant d'acidité.

Sans doute, si vous souffrez d'indigestion, vous avez déjà essayé de la pepsi, du bismuth, de la sauge, du charbon de bois, des drogues et divers adjuvants pour la digestion, et vous savez que ces choses ne guérissent pas votre mal, et même qu'en certains cas elles ne donnent pas de soulagement.

Mais avant que vous abandonniez tout espoir et que vous décidiez que vous êtes un dyspeptique chronique, essayez simplement un peu de magnésie bismurée, qui fait maintenant fermenter et agit les aliments, engendrant des gaz, des vents, de la flatuosité, une sensation de brûlure, de ballonnement ou encore celle que vous avez un poids sur l'estomac, sensations qui semblent s'ensuivre presque toujours aussitôt que vous avez mangé.

Prenez une cuillerée à thé de la poudre ou bien deux comprimés, avec un peu d'eau après votre prochain repas, et voyez la différence que cela fait. Cela neutralisera instantanément dans votre estomac l'acidité nuisible et dangereuse qui fait maintenant fermenter et agit les aliments, engendrant des gaz, des vents, de la flatuosité, une sensation de brûlure, de ballonnement ou encore celle que vous avez un poids sur l'estomac, sensations qui semblent s'ensuivre presque toujours aussitôt que vous avez mangé.

Vous trouverez que, pourvu que vous preniez un peu de magnésie bismurée immédiatement après un repas, vous pouvez manger presque n'importe quoi sans danger de douleur ou de malaise ultérieur, et que, de plus, l'usage prolongé de la magnésie bismurée ne peut faire en aucune manière de tort à l'estomac aussi longtemps qu'il y a des symptômes d'indigestion acide. (Annoncer)

Epargnez de l'argent. Envoyez traiter vos habits à la Toilet

Le nettoyage et la teinture scientifiques de la Toilet remettront vos habits à neuf à peu de frais. Téléphonez tout de suite.

Toilet Laundries Limited

Tél. Up. 7640

"Nous teignons à votre convenance"

FEUILLETON DU DEVOIR

LE SECRET DE LA LUZETTE

Par M. DELLY

(Suite)

La nouvelle me remplit d'un secret contentement. C'était déjà assez bien assez, vraiment, de la perspective d'un court séjour de mon tuteur! O ma chère liberté, qu'allait-il advenir de toi! Mais enfin, lui, au moins, m'était sympathique, car, en dépit de mes préventions passées, je devais reconnaître qu'il était sérieux et bon, et que tous l'aimaient ici, depuis les domestiques jusqu'au vieux recteur de Boséneuc, qui parlait avec un orgueil attendri de "notre Gildas, notre cher académicien".

Une dépêche nous annonça son arrivée un jour du milieu de septembre. Aussitôt, ce fut un bran-

bas dans la maison, Mme de Ploëlec alla s'assurer plusieurs fois que rien ne manquait dans la chambre de son neveu; Jobic se mit à ratisser les allées du jardin et à faire la chasse au moindre brin d'herbe; Mathurine se plongea dans la confection d'un pâté de poisson, succulent, paraît-il, — dont elle n'avait pas daigné me faire goûter encore, et qu'aimait beaucoup M. Gildas; Servan s'activa au nettoyage du landau et de la légère voiture dont se servait de préférence M. Le Guerneux.

Quant à moi, je m'empressai de profiter de cette dernière journée pour faire une longue randonnée à travers les rochers, et je rentrai à six heures du soir, un peu éche-

lée, mon chapeau de travers, et mon panier plein de crevettes superbes, juste au moment où Gildas arrivait, dans la voiture qu'il conduisait lui-même, avec Ajax assis près de lui.

Je rougis un peu, car j'aurais préféré ne pas donner, dès le premier jour, prise aux remontrances. Mais je m'avançai résolument, tandis que mon tuteur embrassait longuement Mme de Ploëlec, venue au-devant de lui.

— Que je suis donc contente de te revoir, mon chéri! disait-elle de sa douce voix que le bonheur faisait trembler un peu.

— Et moi, tante Armelle! C'est vous qui m'attirez à Ker-Euvez, malgré tout!

Elle l'étreignit encore, longuement, et je crus voir une tendre compassion dans le regard qu'elle attachait sur lui.

Il se détournait alors et m'aperçut. — Bonjour, Gailta... Vous n'êtes pas trop enchantée, j'en suis sûr, de voir arriver ce sévère tuteur? Il souriait à demi, et je ne pus me retenir de l'imiter tandis que je mettais ma main dans la sienne.

— Je serais très contente, si je ne craignais que vous m'enfermiez ici, où que vous m'obligiez à être toute la journée accompagnée, ce que je dé-

teste! déclarai-je sans ambages.

— Je ne serai pas si féroce, rassurez-vous... Pour le moment, laissez-moi seulement vous exprimer ma satisfaction de la mine que je vous vois. Vraiment, vous étiez pâle et maigre en quittant la Mailleraye!

— Ma pauvre Mailleraye! Quand la reverrai-je, maintenant! — On ne peut savoir!... Mais il paraît que vous aimez beaucoup Ker-Euvez? m'a écrit ma tante.

— Oui, oh, oui! J'aime tout ici: la maison et ses habitants, la mer, les rochers, le village, M. le recteur, les petits-enfants des pêcheurs! Je vivrais volontiers toute l'année à Ker-Euvez!

Une brève leur passa dans le regard de Gildas.

— Je suis heureux que mon pays vous plaise. Pour moi, il est le plus beau, le meilleur... Ajax, bas les pattes!

L'épagneul bondissait autour de Mme de Ploëlec, et venait de se dresser pour poser ses pattes sur l'épaule de la vieille dame.

— Ah! c'est lui qui a si bien corrigé mon pauvre Tap! dis-je avec un petit retour de rancune.

Gildas se mit à rire.

— Il défendait son maître, petite cousine... Allons, ne rougissez pas

ainsi, et faites la paix avec mon brave Ajax.

Il appela le chien, et je passai ma main sur sa belle tête. C'en fut assez pour qu'Ajax voulût me donner une accolade, que j'acceptai de bon cœur.

— Bien, vous voilà amis! dit M. Le Guerneux. J'espère qu'aucun nuage ne s'élèvera entre vous... pas plus qu'entre le tuteur et sa pupille, n'est-ce pas?

— Non, si vous n'êtes pas trop exigeant, mon cousin.

— Et si vous êtes docile, ma cousine.

Nous nous mimes à rire tous deux, et Mme de Ploëlec nous fit écho. Mais, en levant machinalement les yeux, je vis, dans la pénombre du vestibule, luire les prunelles perçantes de Mathurine, et j'y lus une animosité telle, que je sentis mon cœur se serrant peu.

Tandis que M. Le Guerneux embrassait sur les deux joues la vieille servante et serrait cordialement la main cauleuse de Jobic, en leur parlant à tous deux avec une amicale bonté, je songeai:

"Pourquoi donc cette femme me déteste-t-elle?... Pourquoi?"

CHAPITRE IX

J'avais bien pensé que la présence de mon tuteur changerait quel-

que chose à mon existence, mais ce

me, un peu froide, on le sentait vi-

brer à tout ce qui était beau et bien. Il se montrait franchement chrétien, sans respect humain, et chapitrait avec une fermeté mêlée de douceur les pêcheurs oublieux de leurs devoirs que lui signalait sa tante. Ils le connaissaient tous et se montraient très fiers de lui, qui était devenu à Paris un personnage si connu pour avoir chanté dans ses poèmes leur commun pays, et leur mer sauvage, la terrible enjôleuse, et eux-mêmes, avec leurs vertus et leurs défauts.

Oui, vraiment, j'appréciais de plus en plus mon tuteur, malgré la morale qu'il me faisait de temps en temps, malgré les entraves qu'il mettait à mes desirs d'indépendance. Il exerçait sur moi une influence incontestable, contre laquelle je n'essayais plus de me révolter. Ces yeux verts si profonds, à l'expression sérieuse et loyale, avaient le pouvoir de briser net toutes mes velléités d'insoumission, et d'attirer toute la confiance de mon jeune cœur encore un peu sauvage.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 42 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (la responsabilité en est de J. J. Bouchard, gérant).

La Vie Sportive

L'attraction par excellence de la saison à Maisonneuve

Ce sera la grande bataille entre le Lachine et le Métropole, dimanche prochain. — Crescent vs Royal-Canadien, à 1.30 p.m.

Tout le monde ne parle que de la rencontre qui mettra, dimanche, aux prises le Métropole et le Lachine, dans la deuxième partie du programme de la Ligue indépendante, au terrain du National. Cette partie de baseball, qui décidera peut-être du championnat de la première série, est le clou de la première moitié de la saison. L'an passé et il y a deux ans, lorsque les Mets et les Red Sox en venaient aux prises, quatre mille personnes assistaient à leur duel. C'est pourquoi, dimanche, le National sera envahi par une affluence énorme d'amateurs du jeu national américain.

Une étude brève à même les statistiques de la première moitié de la saison nous démontre que le Lachine mène la ligue au bâton, tandis que le Métropole est en troisième position, un point seulement derrière le Royal-Canadien. Les Red Sox ont le meilleur frappeur de la ligue, Frank Delisle, qui a une moyenne de 545 au bâton, suivi de Fred Harney, avec 452 et de C. Rochon avec 417. Le Métropole a pour

premier frappeur Tarte, son fameux joueur de centre, qui cogne 385, suivi de Benny Bates avec 357 et de Jimmy Boyle avec 355. Dampousse est un autre redoutable frappeur, avec un pourcentage de 310, et Lévillé est l'autre frappeur qui approche le plus des 300 avec 290. Au champ, le Lachine est troisième, quelques points en arrière du Métropole et la lutte entre les deux clubs se poursuit ardente et contestée sur tous les terrains. Néanmoins, le Métropole mène la ligue avec six victoires et deux défaites, tandis que le Lachine le suit avec cinq victoires et deux défaites. On voit alors qu'une victoire sur le Métropole, dimanche, placerait le club de MM. Murray et Bourque sur un pied d'égalité avec les Mets. La chose n'est pas impossible car le Lachine va se surpasser pour vaincre.

La première partie, à 1 h. 30 p.m., alignera Crescent contre le Royal-Canadien, et les amateurs assisteront à un magnifique lever du rideau.

DEUX PARTIES POUR DIMANCHE

AU SHAMROCK

Le président Raoul Thibault, de la Ligue de baseball de la Cité, a annoncé que les arbitres pour dimanche au terrain des Shamrocks seront Armand Gauthier et Marcel Desrochers.

Le programme de la matinée sera le suivant:

1.30—Saint-Arsène vs Athlétique.

3.30—Saint-Henri vs Indiens.

Avec le premier et le dernier club de la ligue en présence, on pourrait, au premier abord, s'attendre à une lutte inégale, mais il est certain au contraire que la partie entre le Saint-Arsène et l'Athlétique sera aussi contestée qu'il est possible de l'être. Billy Innes fait pratiquer ses hommes cette semaine en vue de cette grande partie et il est déterminé à faire l'impossible pour remporter dimanche sa première victoire de la saison dans une partie de ligue. L'Athlétique entrera sur le terrain décidé à triompher du fameux Saint-Arsène qui est en tête de la ligue et qui a défait les champions du Canada. La lutte entre l'Athlétique et le Saint-Arsène sera sûrement une lutte mémorable.

La deuxième partie de l'après-midi qui mettra en présence le Saint-Henri qui a fait une partie de vingt reprises avec le Saint-Arsène, et les fameux Indiens, sera aussi une grande exhibition de baseball. Les Indiens, qui ont été défaits par le Saint-Arsène, sont désireux de reprendre le terrain perdu et ils combattront dimanche avec la dernière énergie pour triompher de l'équipe de C.-E. Ducharme, de Saint-Henri. Les deux clubs aligneront de puissantes équipes.

LES COURSES A BLUE BONNETS.

Voici les résultats des épreuves disputées, hier après-midi, à la piste du Montréal Jockey Club:

PREMIERE COURSE, 5 furlongs, \$800 ajoutés, 2 ans.

By Jimmy, 110, Rodriguez.

xPlanton, 107, Constant.

xxAjom, 103, Claver.

Last One, 109, Willis.

xHoney Island, 110, Stirling.

Mary Regal, 107, W. Moore.

War Fox, 102, Ober.

xxSudor, 104 1-2, Nolan.

Aunt Annie, 107, Dickman.

Ascutey, 110, R. McDermis.

xEntrée Nevada Stock Farm, xx

—Entrée Ross.

Temps: 1.02. Piste rapide.

Pari de \$2.00 sur By Jimmy a

rapporté \$12.30, \$2.20 et \$2.20; sur

Entrée Nevada Stock Farm, \$2.20 et

\$2.20, et sur Entrée Ross, \$2.20 en

troisième.

DEUXIEME COURSE, 1 mille,

\$800, 3 ans ou plus, nés au Canada.

Gala Dress, 111, Rodriguez.

Fair and Warner, 110, Gargan.

Mouette, 100, Thurber.

All Amis, 108, J. Smith.

Ostars, 100, Romanelli.

Pepper Sauce, 110, Willis.

Temps: 1.43.

Pari de \$2.00 sur Gala Dress a

rapporté \$2.70, \$2.50 et \$2.50; sur

Fair and Warner \$3.10 et \$3.10, et

sur Mouette, \$4.50 en troisième.

TROISIEME COURSE, 6 furlongs,

\$1,000 ajoutés. Handicap, 3 ans ou

plus.

Dr Hickman, 104, Willis.

Louise V., 111, Butwell.

Dr Jos, 108, Dickman.

Kuklux, 100, Richcreek.

Smart Money, 107, Barnes.

My Boots, 106, Williams.

Glen Light, 102, Heupel.

Temps: 1.14.

Pari de \$2.00 sur Dr Hickman a

rapporté \$10.90, \$3.30 et \$3.30; sur

Louise V. \$2.70 et sur Dr Jos, \$3.60

en troisième.

QUATRIEME COURSE. Environ

2 milles, \$800. Steeplechase, 4 ans

ou plus. Novices.

Vigilante, 135, A. Stretch.

Dustin Farnum, 135, H. Fricker.

Frogtown, 135 A. McCluskey.

Jack of Spade, 144, M. O'Connor.

Temps: 4.28 4-5.

Pari de \$2.00 sur Vigilante a

rapporté \$17.80 et \$5.30; et sur Dustin

Farnum, \$6.70 en dernière.

CINQUIEME COURSE. 1 mille,

\$900, 3 ans ou plus.

Duke John, 112, Thurber.

Midnight Sun, 114, Simpson.

Polroma, 113, Rodriguez.

Rancher, 114, Wallis.

Romeo, 112, Romanelli.

Lively, 111, Williams.

Temps: 1.40 1-5.

Pari de \$2 sur Duke John a

rapporté \$21.30, \$3.70 et \$3.70; sur

Midnight Sun, \$2.60 et \$2.60, et sur

Polroma, \$6 en troisième.

SIXIEME COURSE, 6 furlongs,

3 ans, \$800.

Who Cares, 113, Rodriguez.

Pokey Jane, 90, J. Rowan.

Hush, 105, Barnes.

Pueblo, 107, E. Fator.

Hidden Ship, 108, Thurber.

Colonel Lit, 107, Williams.

Vin, 92, Richcreek.

Richard V., 109, Gaugel.

Temps: 1.15 2-5.

Pari de \$2 sur Who Cares a

rapporté \$4.10, \$2.80 et \$2.80; sur

Pokey Jane, \$5.30 et \$5.30, et sur

Hush, \$3.20 en troisième.

SEPTIEME COURSE, 1 mille 1-8,

\$800, 3 ans ou plus, A réclamer.

Yowell, 103, Rodriguez.

Corson, 105, Thurber.

G. M. Miller, 111, Butwell.

Mather, 107, Willis.

Attorney Muir, 107, Barnes.

Weinland, 106, Pierce.

Temps: 1.56.

Pari de \$2 sur Yowell a

rapporté \$6.90, \$2.80 et \$2.80; sur

Corson, \$2.60 et \$2.60, et sur G. M. Miller,

\$4.40 en troisième.

JACK THOMAS CONTRE HERMAN

CES DEUX PUGILISTES LOCAUX SE RENCONTRERONT CE SOIR A L'ARENA MONT-ROYAL, DANS UN COMBAT DE DIX RONDES. — LES PRELIMINAIRES.

Jack Thomas et Willie Herman se rencontreront dans un combat de dix rondes, ce soir, à l'Aréna Mont-Royal, et comme une grande rivalité existe entre ces deux boxeurs cette bataille promet d'être mouvementée du commencement à la fin.

Voici le programme de la séance de ce soir:

Kid Obly vs Ned Roberts, 4 rondes.

Joe Michaels vs George Frame, 6 rondes.

Eugène Demers vs Young Marshall, 6 rondes.

Jack Thomas vs Willie Herman, 10 rondes.

A Philadelphia:

Chicago, . . . 00241100000—8 13 2

Philadelphia 30301001001—9 17 2

Hendryx, . . . 000000003—3 10 2

Cooper et Schmidt; Scott et O'Neill.

A New-York:

Cincinnati, . . . 000000010001—2 9 1

New-York, . . . 00000000100—1 5 3

Ruether et Wingo; Douglas, Benton et Snyder.

A Brooklyn:

Saint-Louis, . . . 0100000440—9 11 1

Brooklyn, . . . 000000003—3 10 2

Schupp et Clemens; Grimes, Mohart et Miller, Elliott.

POSITION DES CLUBS

Brooklyn . . . G. P. P.C. 27 17 614

Cincinnati . . . 26 19 578

Saint-Louis . . . 24 23 511

Chicago . . . 24 24 500

Pittsburg . . . 20 21 488

Boston . . . 20 22 476

New-York . . . 20 26 435

Philadelphia . . . 18 27 400

CIGARETTES PLAYER'S

NAVY CUT



18 sous le paquet

Deux pour 35 sous

Les Cigarettes Préférées de l'Empire Britannique

"La plus douce et la plus agréable des Cigarettes de Virginie"

C'est pourquoi on préfère les PLAYER'S

Faites-en l'essai aujourd'hui même

PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LES JOUTES D'HIER ONT DONNE LES RESULTATS SUIVANTS.

LIGUE NATIONALE

A Philadelphia:

Chicago, . . . 00241100000—8 13 2

Philadelphia 30301001001—9 17 2

Hendryx, . . . 000000003—3 10 2

Cooper et Schmidt; Scott et O'Neill.

A New-York:

Cincinnati, . . . 000000010001—2 9 1

New-York, . . . 00000000100—1 5 3

Ruether et Wingo; Douglas, Benton et Snyder.

A Brooklyn:

Saint-Louis, . . . 0100000440—9 11 1

Brooklyn, . . . 000000003—3 10 2

Schupp et Clemens; Grimes, Mohart et Miller, Elliott.

POSITION DES CLUBS

Brooklyn . . . G. P. P.C. 27 17 614

Cincinnati . . . 26 19 578

Saint-Louis . . . 24 23 511

Chicago . . . 24 24 500

Pittsburg . . . 20 21 488

Boston . . . 20 22 476

New-York . . . 20 26 435

Philadelphia . . . 18 27 400

LIGUE AMERICAINE

A Detroit:

New-York, . . . 02301001—7 10 1

Detroit, . . . 02011100—5 11 0

Mays et Hannah; Okrie et Ainsmith.

A Cleveland:

Philadelphia, . . . 100000010—2 7 1

Cleveland, . . . 00000010x—5 11 0

Hasty, Rummel et Perkins, Styles; Coveleskie et O'Neill.

A Chicago:

Boston, . . . 002110301—8 18 1

Chicago, . . . 100000000—1 9 0

Harper, Russell et Schang; Gicotte, Kerr et Schack.

A Saint-Louis:

Philadelphia, . . . 000000010—1 7 4

Saint-Louis, . . . 00310730x—15 17 1

Shaw, Schacht et Gharritty, Torres; Davis et Severid.

POSITION DES CLUBS

Cleveland . . . G. P. P.C. 31 16 660

New-York . . . 32 17 653

Boston . . . 25 18 581

Washington . . . 24 21 533

Chicago . . . 25 22 532

Saint-Louis . . . 18 27 400

Philadelphia . . . 16 32 333

Detroit . . . 14 32 304

LIGUE INTERNATIONALE

A Reading:

Baltimore, . . . 003020055—15 20 3

Reading, . . . 000200000—8 11 4

Frank, Kneisch, Sullivan et Egan.

Lefler; Holmes, Justin, Swartz et Konnick.

A Toronto:

Akron, . . . 024020221—13 13 2

Toronto . . . 000000202—4 7 4

Flaherty et Walker; Devinney, Quinn, Heck, Peterson et Sandberg.

A Jersey City:

Syracuse, . . . 000100000—1 4 3

Jersey City, . . . 20000000x—2 6 0

Tippie, Perryman et Madden; Gill et Freitag.

A Buffalo:

Buffalo, . . . 000000204—6 10 3

Rochester, . . . 001022000—5 11 2

McCabe et Bengough; Acosta et Manning.

POSITION DES CLUBS

Buffalo . . . G. P. P.C. 32 15 681

Baltimore . . . 30 17 638

Toronto . . . 29 17 630

Aron . . . 24 19 558

Reading . . . 21 24 467

Jersey City . . . 19 26 422

Rochester . . . 17 31 354

A OTTAWA

M. BORDEN N.Y.
PEUT RIEN

LA PRESBYTERIAN GENERAL ASSEMBLY PROTESTE VAINEMENT, AUPRES DE M. BORDEN, CONTRE LES PARS MUTUELS DES CHAMPS DE COURSES EN SÉRIEUSE CONSIDÉRATION—DES MAISONS DE JEUX.

Ottawa, 11 (S. P. C.). — Une délégation de la Presbyterian General Assembly a fait de vaines instances auprès du ministre et de sir Robert Borden, pour obtenir la suppression des paris mutuels aux champs de courses. Le révérend Reed a rendu compte de ces démarches au comité général des presbytériens.

M. Borden leur a déclaré, a dit M. Reed, que le gouvernement avait fait tout ce que ses partisans pouvaient lui permettre, en ce qui concerne les courses; en conséquence, il ne peut franchir la limite et ordonner des changements radicaux; si la dépense, il pourrait être critiquée et même censurée.

Le premier ministre a ajouté que les paris étaient contrôlés avec soin par les inspecteurs du gouvernement et que s'il fallait les supprimer, il s'élèverait de toutes parts une tempête de protestations qui produirait de l'effet au sénat où l'on rejeterait définitivement la mesure.

Il a promis de prendre la chose en sérieuse considération et l'un des ministres présents n'a pu s'empêcher de sourire en ajoutant: "C'est toujours la même chose".

Notre démarche, a déclaré M. Reid, a paru amuser les ministres; mais le premier ministre nous a promis qu'il ferait tout son possible.

La-dessus, M. Shearer, de Toronto, a proposé la motion suivante: "L'Assemblée des Presbytériens regrette d'apprendre que le premier ministre craint une opposition tranchée de la part des députés à un projet de loi supprimant les paris aux courses, et elle recommande à son comité de propagande sociale d'entreprendre une campagne par tout le Canada, afin de soulever l'opinion publique contre la tolérance honteuse de la loi à l'égard de ces établissements qui ne sont autre chose que de véritables maisons de jeu".

La motion a été adoptée sans discussion.

L'Assemblée a terminé sa séance après une discussion sur des sujets de régie interne, comme l'augmentation du traitement des surintendants de mission de \$3,500 à \$4,000. Elle a adopté une motion au sujet des relations du capitaliste et de l'ouvrier, afin de supprimer les injustices qui se commettent et d'améliorer le sort des classes ouvrières.

LE SUCRE

UNE LISTE QUI
SERA LONGUE

LE BUREAU DU COMMERCE SE PROPOSE DE PUBLIER LES NOMS DE CEUX QUI ONT RÉALISÉ DES PROFITS EXCESSIFS.

Ottawa, 11. — (S.P.C.). — Le Bureau du Commerce se propose de publier prochainement une liste des personnes et des maisons de commerce qui ont fait des profits excessifs. La liste renferme les noms des marchands-détaillants et des marchands en gros qui sont inculpés; ce sont surtout des marchands des provinces de Québec et d'Ontario.

Les procureurs-généraux des différentes provinces seront libres de prendre des procédures contre les coupables. Les procureurs auront le détail des profits réalisés par les maisons de commerce accusées et ils pourront les poursuivre en vertu du code criminel comme infraction aux lois des prix raisonnables les autorise à le faire.

Cette nouvelle de la publication de la liste des profiteurs du sucre a été annoncée par M. W. F. O'Connor, président du Bureau du Commerce. Ce bureau s'est renseigné au moyen d'une enquête conduite à travers le pays tout entier et qui se poursuit depuis plusieurs mois. Des questionnaires ont été envoyés aux maisons de commerce.

Le Bureau du Commerce dans un mémoire qu'il vient de publier dit que les prix du matériel de construction devraient être réduits. Le bureau doit prendre des mesures pour faire baisser ces prix.



Nouveautés :

AU SERVICE DE LA TRADITION FRANÇAISE, Edouard Montpetit, 252 pages... \$1.00

LENDÉMAIN DE CONQUÊTE, abbé Lionel Groulx, 240 pages... \$1.00

VIEILLE MAISON, Blanche Lamontagne, 220 pages... 90

LE DIVERCE, R. P. Césaire Forest, 100 pages... 75

L'EXPLOIT DE DOLLARD, abbé Faillon, 32 pages... 10

LA CULTURE FRANÇAISE, Henri d'Arles, 22 pages... 10

CROQUIS LAURENTIENS, Fr. Marie-Victorin, 280 pages... 75

UN CANADIEN ERRANT, Ernest Bilodeau, 250 pages... 50 (Frais de port en plus dans tous les cas)

L'Action Française

Imm. La Sauvegarde

Montreal

ETATS-UNIS

LA POLITIQUE
RÉPUBLICAINE

LE SÉNATEUR LODGE DEMANDE QU'ON NOMME LES MEMBRES DU COMITÉ NATIONAL UN NOIR ET UN BLANC — LES PERTES DE VIE AU MEXIQUE.

Chicago, 11. — (S.P.A.). — A 4 heures 40, le sénateur Lodge a commencé à présider la séance et a demandé au secrétaire de nommer les membres du comité national. Un noir du nom de Henry Lincoln Johnson, d'Atlanta, a été élu par les délégués de la Georgie, contre un blanc du nom de Pickett. A chaque fois qu'un nom populaire était annoncé, l'assistance éclatait en applaudissements frénétiques.

A six heures et sept minutes, est entré le sénateur Watson, président du comité des résolutions. Celui-ci a lu, à l'assemblée, la teneur du programme électoral du parti républicain. Ce programme déclare que le parti républicain est en faveur des règlements collectifs, mais voudrait que le gouvernement intervienne pour réduire le nombre et la portée des grèves. Il propose que les employés des services d'utilité publique régissent leur différend, grâce à un tribunal d'arbitrage de même que les autres employés.

Le parti républicain dit que les nombreuses pertes de vie qui se sont produites au Mexique sont dues à la mauvaise administration du gouvernement démocrate. Le parti dit, dans son programme, qu'il ne reconnaît pas un gouvernement mexicain qui ne sera pas responsable et qui ne donnera pas des garanties que les vies des Américains résidant au Mexique seront sauvegardées.

Le parti républicain déclare, dans son programme, que le pacte de la Ligue des nations n'a pas réussi à ramener la paix et qu'il est contraire à la politique établie par Washington et par Monroe.

Le parti républicain approuve les sénateurs qui se sont opposés à la ratification du traité de paix. Il s'engage à conclure, avec les autres nations du monde, des alliances qui seront de nature à remplir le devoir des Etats-Unis envers le monde civilisé sans cependant abandonner le droit qu'ont les Etats-Unis d'agir en faveur de la paix et de la justice.

Le président Wilson a été condamné pour avoir demandé au congrès de lui donner l'autorisation d'accepter un mandat sur l'Arménie. L'acceptation d'un tel mandat, dit le rapport du programme politique, "lancerait les Etats-Unis dans un océan de querelles européennes, nécessiterait l'envoi en Arménie de 50,000 soldats américains et coûterait \$276,000 pour la première année et \$750,000 au bout de cinq ans".

"Nous sympathisons profondément avec le peuple arménien et nous sommes prêts à l'aider par tous les moyens possibles", continue la déclaration, "mais le parti républicain s'objecte maintenant et désormais à l'acceptation de tout mandat soit en Europe, soit en Asie".

Une clause sur les relations étrangères était attendue avec anxiété par la convention, car on prévoyait que la scission se ferait sur l'attitude au sujet du traité de paix. L'attention se concentra lorsque le sénateur Watson fut rendu à ce point de l'ordre du jour du programme électoral républicain. La salle applaudit à la clause sur le Mexique et ses applaudissements redoublèrent quand fut critiquée l'attitude du président Wilson sur les questions mexicaines. Les approbations succédaient aux approbations comme se déroulait la lecture de la clause au sujet de la Ligue des Nations.

A la fin, le rapport déclarait que les faits saillants de l'administration démocrate avaient été la non-préparation complète à la guerre comme la non-préparation non moins complète à la paix.

Sur ce dernier sujet, le rapport se lit comme suit :

"La faute inexcusable de n'avoir pas fait les préparatifs nécessaires est la principale accusation que l'on puisse porter contre l'administration démocrate, dans la conduite de la guerre. Si nos alliés ne nous avaient pas protégés, tant sur terre que sur mer, pendant les douze mois qu'a pris notre préparation à la guerre, et ne nous avaient pas fourni de munitions, d'aéroplanes et d'artillerie jusqu'au jour de l'armistice, cette faute aurait été punie par la défaite. Par la faute indirecte de Wilson, nos vaillantes troupes ont sacrifié inutilement des hommes, notre victoire elle-même a été mise en péril et nos trésors publics ont été ignominieusement dilapidés et épuisés, par suite d'une incurie grossière. Aujourd'hui, elle se reflète dans le lourd fardeau des taxes et dans le coût élevé de la vie".

La non-préparation à la paix, dit le programme électoral républicain, se constate dans le fait que le gouvernement a continué son administration sur une base de guerre et la législation du temps de la guerre a perpétré son contrôle arbitraire et inquisiteur sur la vie du peuple, en temps de paix.

La clause du programme ayant trait à l'agriculture, propose une représentation pratique des fermiers dans les nominations du gouvernement et des commissions; le droit de former des sociétés coopératives pour la cotation sur le marché des produits de la ferme et la protection contre la dépréciation; l'étude scientifique des prix agricoles et du coût de la production agricole; la fixation uniforme du prix des denrées; l'amélioration des transports; l'amendement à la loi de l'emprunt agricole.

Une clause revendique l'économie dans l'administration publique et un système de budget national; une autre la réorganisation des services fédéraux; une autre la conservation et le reboisement des forêts.

Le parti républicain promet l'allègement du fardeau des impôts, s'engage à veiller aux intérêts des soldats démobilisés.

Le parti républicain attribue le

LES JEUNES LIBERAUX

EVOLUTION
DE L'AUTORITÉ

CAUSERIE DE M. HONORÉ PARENT, HIER SOIR, AU REFORM CLUB — LES CHANGEMENTS DANS LA FORME DE GOUVERNEMENT A TRAVERS LES AGES — EN L'HONNEUR DE M. S. LETOURNEAU.

L'Association de la Jeunesse libérale a donné, hier soir, au "Reform Club", un dîner-causerie en l'honneur de M. Séverin Letourneau, conseiller législatif et organisateur du parti libéral dans la région de Montréal. La causerie a été donnée par M. Honoré Parent, avocat, sous le titre: "Evolution de l'autorité". M. Émile Massicotte, notaire, présidait la réunion. Un bon nombre de jeunes professionnels et d'amis de la cause libérale avaient pris place aux tables. M. Paul Ranger a remercié le conférencier.

Après avoir été présenté par M. Massicotte, président de l'Association, M. Honoré Parent est entré dans le vif de son sujet. Il voulait prouver que l'autorité a évolué à travers les âges. Selon leurs théories et selon leurs appétits, les hommes ont changé la forme de leurs gouvernements. Le principe seul de l'autorité, prétend M. Parent, est resté stable.

M. Parent a donné d'abord des définitions de l'Etat, de la société, du gouvernement, de la nation et de la nationalité. Il a exposé les différentes théories qui ont été professées à travers l'histoire relative à la source de l'autorité: théories du droit divin, de la force qui prime le droit, du contrat social, et théorie moderne de M. Woodrow Wilson appelée le totalisme.

Le conférencier a classifié ensuite les Etats et la forme des gouvernements, de l'étatisme, du libéralisme et du socialisme. Cette dernière forme de gouvernement a été appliquée en Russie et subsiste encore, c'est le socialisme. L'autorité a pris une orientation nouvelle, a dit M. Parent par la formation de la Ligue des Nations, et du socialisme.

Le conférencier a terminé en demandant à ses camarades d'étudier passivement les problèmes sociaux et de lutter pour la défense d'une cause politique.

M. Séverin Letourneau, l'hôte d'honneur de la réunion, a pris ensuite la parole pour féliciter ses jeunes amis de la Jeunesse libérale du travail accompli par eux. Après avoir rappelé les débuts pénibles de l'Association, M. Letourneau a préconisé l'optimisme et l'ambition bien comprise à ses jeunes auditeurs. La politique n'est pas une force, a-t-il dit; c'est une chose sérieuse et nécessaire; c'est un moyen qui est donné pour faire quelque chose pour son pays et pour ses compatriotes.

A Londres

Genève, 11. — (S.P.A.). — La ville de Londres a été choisie comme le siège permanent de l'Alliance internationale du suffrage féminin, à la séance d'hier, au congrès de Genève.

Mis à mort

Londres, 11. — Selon une dépêche officielle parvenue ici par la voie de Bombay, deux officiers anglais, tous les fonctionnaires du gouvernement et beaucoup de civils ont été tués lors d'une attaque des tribus de Shammar à Telfarm, près de Mossoul, dans la Turquie d'Asie. Les natiés se sont emparés des édifices du gouvernement lors de l'attaque qui a eu lieu le 4 juin. On a envoyé de Mossoul un corps de troupes pour punir les assassins.

Le coût élevé de la vie à une dépréciation du pouvoir d'achat du dollar américain a causé du gonflement de la monnaie et des crédits. "Le mal est irréparable", dit le rapport, "il n'y a pas de faux-fuyant. Nous refusons de décevoir le peuple par des vaines promesses ou de l'illusionner par fausses panacées. Mais, nous nous engageons à attaquer de façon déterminée et constante le coût élevé de la vie en évitant rigoureusement de grossir les emprunts de notre gouvernement et en diminuant de façon courageuse et intelligente les crédits et la monnaie en circulation".

Le clause sur le service postal contient des critiques encore plus acerbes. Elle approuve la participation complète des femmes dans les affaires du gouvernement et elle exprime l'espoir que les législatures républicaines des divers Etats qui n'ont pas encore ratifié l'amendement au suffrage féminin s'empresseront de le faire au plus tôt pour que toutes les femmes américaines puissent voter aux élections présidentielles de cette année.

Le programme républicain se propose entre la nationalisation des chemins de fer et la favorise l'exploitation privée d'après des règlements et un contrôle intelligents.

Une autre clause dit qu'il incombe au parti républicain d'encourager et d'accroître le service des transports par eau et les facilités de déplacement pour le plus grand bien du commerce américain.

Le parti républicain se déclare en faveur d'un tarif de protection.

Une autre clause demande une marine marchande avec les plus beaux types de navires modernes battant pavillon américain pilotée par des marins, possédée par des particuliers et exploitée par l'énergie privée.

Il ne fut pas question de la prohibition; mais une clause demandait la mise en vigueur de toutes les lois existantes.

Après la lecture du programme politique républicain, Edwin J. Gross, un des délégués du Wisconsin, a présenté le rapport de la minorité quant au programme que le parti républicain devrait adopter.

Le sénateur Lodge éprouva quelque peine à faire entendre Gross, mais le délégué put finalement ouvrir la bouche. Son rapport fut plus ou moins écouté par les délégués, les uns avec des récriminations, les autres avec un mutisme qui paraissait renfermé et désapprobateur.

Le rapport fut ensuite rejeté dans le néant par un tollé général de "Non! non! non!"

LA NAVIGATION

NOTRE MARINE
PROGRESSE

DEUX CARGOS PENETRERONT PROCHAINEMENT JUSQU'AU CANADA — LE CANADIAN AVIATOR POUR LIVERPOOL — LE MANOIA DANS NOTRE PORT — ARRIVAGES ET DEPARTS.

Les progrès de la Marine marchande du gouvernement canadien augmentent sans cesse. D'après une récente déclaration de M. R. B. Teale, gérant général de cette marine, il appert que les cargos de la M. M. G. C. pénétreront jusqu'aux Indes et en Chine. En effet, les administrateurs de cette marine ont l'intention d'établir une ligne directe entre Montréal et les ports de l'Inde, de l'île Ceylan, de Java et de Singapour.

Le premier navire à desservir cette ligne commerciale sera le "Canadian Conqueror", un navire de 8,400 tonnes qui est actuellement en construction aux chantiers maritimes Vickers.

Le premier départ de Montréal aura lieu probablement à la fin du mois d'août. Les perspectives, parait-il, sont brillantes et l'on est certain que les navires ne reviendront jamais sur leur lest.

Une autre initiative sera prise bientôt: celle de l'établissement d'une ligne maritime entre la Chine et la côte du Pacifique. On espère qu'une ligne purement commerciale aura également des succès en cet endroit.

DEPART DU CANADA

Le "Canada" de la White-Star Line a quitté Montréal à 11 heures ce matin, à destination de Liverpool. La liste des passagers est considérable; le vapeur contient aussi une forte cargaison générale. Parmi les passagers, on remarque M. M. Bouhier et Joseph Carré; Mme Lucien Pacaud et Mlle A. Pacaud et un grand nombre de citoyens anglais de la métropole.

ARRIVEE DU MANOIA

Le "Manoia" de la Fracanda Line (Canada Steamship Line) est arrivé à Montréal hier, venant du Havre, France. Les passagers de cabine, la plupart des Français et des Belges, étaient au nombre d'une centaine. Le "Manoia" repartira pour le Havre, le 19 de ce mois avec un bon nombre de passagers.

MOUVEMENT DES NAVIRES

Le "Gramscian" de la C. P. O. S. a quitté Southampton, hier matin, à destination de Montréal; il sera ici le 28 juin. L'"Empress of France" quitte Québec le 18 de ce mois. Le "Melita" est attendu à Québec demain après-midi et sera à Montréal, dimanche matin.

Cargos: Le "Cape Corso" de la Marine Navigation Co., quitte Saint-Nazaire, France, à destination de Montréal aujourd'hui même. L'"Alston" de la même ligne, qui devait partir de Nantes à destination de Montréal, partira de Saint-Nazaire à destination toutefois du même endroit. Tous les navires de la Marine Marchande du gouvernement canadien sont en pleine activité. Le "Canadian Adventurer" a quitté Saint-Jean, N.-B., à destination de la Jamaïque, la Havane et Cuba, le 9 de ce mois; le "Canadian Aviator" a quitté Halifax le 5 à destination de Liverpool; le "Canadian Beaver" est arrivé à la Havane le 6 juin, venant de Montréal; le "Canadian Exporter" a laissé Wellington, Nouvelle-Zélande, le 9 juin, à destination de Vancouver; le "Canadian Farmer" est en déchargement à la Havane; le "Canadian Gunner" a quitté Cienfuegos, Cuba, le 4 juin; le "Canadian Miller" quittera Montréal à destination des ports sud-américains.

Deux cargos sont arrivés dans le port, hier: le "Kaduna" de l'Elder-Dempster Line, 2308 tonnes, venant de Sierra Leone; le "Western Plain", 3568 tonnes, de la White Star Dominion Line venant d'Anvers. On enregistre les départs suivants: le "Manchester Corporation" de la Furness-Withy Line, 3479 tonnes, à destination de Manchester; l'"Indianola", de Robert Ford Co., 2864 tonnes, à destination de Londres; le "Lake Gert", 1640 tonnes, U. S. S. Board à destination des Etats-Unis et le "H. M. S. Calcutta", 4000 tonnes, à destination des Indes Occidentales.

NAVRES DANS LE PORT
Le "Lake Elwin", 1663, U. S. S. Board, section 5.
Le "Cornish Point", 2967, Furness-Withy, section 42.
Le "Scandinavian", 7729, C. P. O. S., aux Vickers.
Le "Canadian Miller", 3336, M. G. C., aux Vickers.
Le "Melville", 2899, Elder-Dempster, section 44.
Le "Karama", 3466, New-Zealand Shipping Co., hangar No 46.
Le "Canadian Navigator", 1929, M. M. G. C., hangar No 12.
Le "Canada", 5981, White Star-Dominion, hangar No 4.
Le "Preussen", 5082, New Zealand Shipping Co., section 9.
Le "Saturnia", 5491, Robert Ford Co., hangar No 2.
Le "Cape Corso", 2510, Marine Navigation Co., hangar No 11.
Le "Picton", de la Hudson's Bay Co., hangar No 44.
Le "Cabotia", 3185 tonnes, "Robert Ford Co.", hangar No 3.
Le "Corsican", 7272 tonnes, C. P. O. S., hangar No 9.
Le "Pylos", 120, U.S.S. Bd., section 12.
Le "Cornishman", 3786, "White Star", hangar No 9.
Le "Manoa", 2536, Canada Steamship Lines, section 24.
Le "Kaduna", 2245, Elder-Dempster Line, hangar No 44.
Le "Royalite", 1340, Imperial Oil Co., section 101.
Le "Western Plain", 3568, White Star Dominion Line.

Au collège de Saint-Vincent-de-Paul

Dimanche, 13 juin, à 3 heures de l'après-midi, au Collège Laval, à Saint-Vincent de Paul, aura lieu une assemblée de tous les anciens élèves, pour affaire très importante.

(Communiqué)

VENTE D'ASSAUT

CHEZ DUPUIS

BONNES VALEURS POUR SAMEDI

Nous offrons pour demain des occasions d'économies exceptionnelles; nos rayons sont remplis de valeurs à des prix réellement réduits.

PROFITEZ-EN

CONFECTION POUR
HOMMES

PANTALONS pour hommes, 30 à 44 pouces de ceinture, 5 poches, passe-ceinture, bord relevé.

En duck 2.50 En duck 3.50
blanc... kaki...

Complets pour Jeunes Gens

34 à 40 pouces de ceinture, modèle demi-ajusté, veston à un ou deux boutons.

En serge bleu-marine.
En tweed mélangé vert et gris.

En tweed brun mélangé ou gris mélangé.

Valeurs de 40.00 et 45.00 pour...

34.50

COMPLETS POUR HOMMES

Modèle ordinaire avec veston à 3 boutons.

En tweed brun uni tout laine. En tweed gris mélangé.

En tweed rayé bleu-marine, tout laine.

En tweed carreaux bleu-marine, tout laine.

En serge bleu-marine, tout laine.

En serge noire, tout laine.

Valeur de 50.00 pour...

44.50

COMPLETS LAVABLES pour garçons de 3 à 8 ans.

Modèle Olivier Twist, en duck uni beige ou bleu; aussi en guingant rayé fantaisie. Prix...

Modèle "Buster", en duck blanc, bleu ou beige, ou en galatée et guingant rayé fantaisie. Prix...

1.50 à 3.00 1.65 à 4.50



Au rez-de-chaussée.

Chaussures d'Été pour Hommes

SOULIERS lacés, en canevas blanc, pour hommes. Semelle et talon en cuir ou Neolin. Pointures 5 1/2 à 10. Spécial, samedi, la paire...

2.95

BOTTINES en canevas gris, brun ou Palm Beach, pour hommes. Semelle et talon en cuir. Pointures 5 1/2 à 10 dans chaque ligne. Spécial, samedi, la paire...

3.45

BOTTINES en canevas blanc ou brun, pour garçons. Forme large Blucher; semelle et talon en cuir.

Pointures : 1 à 5... 2.95 Pointures : 11 à 13... 2.75

Au rez-de-chaussée.

CHAUSSURES

SOULIERS lacés et escarpins en cuir blanc d'excellente qualité, talon Louis ou militaire en maille ou recouvert, jolie forme fuyante, chaussures bien finies et d'un ajustement parfait, une valeur extraordinaire. Pointures 2 1/2 à 7. Spécial...

2.98

Des centaines de paires de SOULIERS lacés et d'ESCARPINS blancs de première qualité; semelle et talon en cuir ou en caoutchouc. Toutes les nouvelles formes. Prix très modérés :

3.98 à 8.50

Au premier.

BATISTE

BATISTE blanche de belle qualité, 36 pouces de largeur. Qualité de .39 la verge

.29

FLANELETTE

FLANELETTE blanche de fabrication canadienne, qualité pesante, fini souple. Qualité de .35 la verge

.25

Au rez-de-chaussée.

Cigares

Le Lord Tennyson, doux à fumer, boîte de 50 cigares. Régulier 3.25. Chez Dupuis, la boîte

2.63

Au rez-de-chaussée.

CARPETTES

CARPETTES en peluche Mohair vieux rose bleu, rouge ou vert, la meilleure qualité, frange chaque bout. Dimensions :

12 x 30 pouces... 3.35 12 x 36 pouces... 4.35 24 x 36 pouces... 9.75 18 x 36 pouces... 5.50 27 x 63 pouces... 11.00

CARPETTES en paille japonaise réversible; choix de dessins. Dimension: 27 x 48 pouces. Spécial

.69

PRELART de 2 verges de largeur, envers sur toile, choix de jolis patrons. Prix, la verge carrée, spécial

.89

FELTOL de première qualité, 2 verges de largeur. Prix, la verge carrée, spécial

.65

Au troisième.

TUILE Nottingham blanc, de 36 pouces de largeur, fini de chaque côté. Valeur de .75. Spécial

.59

Au troisième.

Chocolats

TABLETTES de chocolat à la crème, essences assorties; framboise, chocolat, citron, etc. Régulier .06 chaque. Spécial, samedi, chez Dupuis, 6 pour...

.35

BOTTES DE CHOCOLATS, des meilleures marques, à 20% de réduction.

Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères